

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

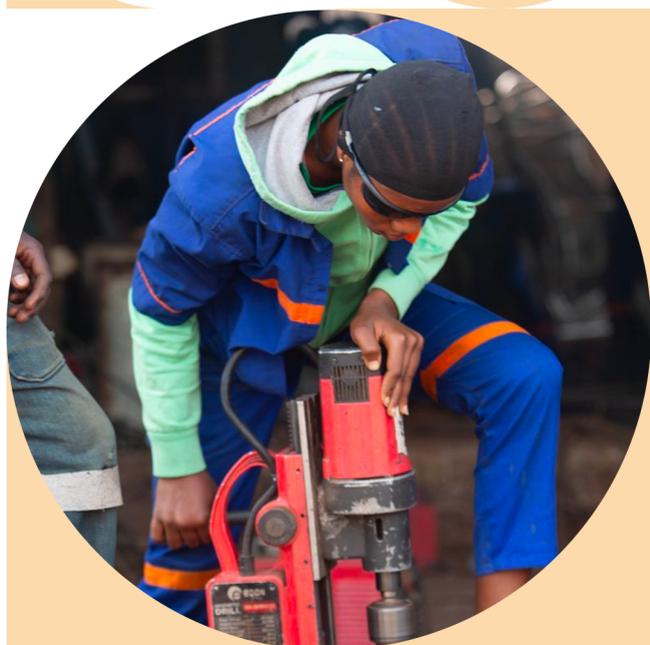


Ministère de l'Enseignement Technique
de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage



Direction de la Planification des Statistiques
et de l'Informatique

ANNUAIRE STATISTIQUE 2021-2022



(DPSI, près du Lycée Technique de Cocody)
20BP 256 Abidjan 20 - Tél. : (+225) 27-22-48-72-76 /
27-22-48-53-31 / 27-22-44-34-31

Mot du Ministre



L'École de la 2^{ème} Chance (E2C) qui est un programme développé pour résorber, par le biais de la formation professionnelle, le stock de personnes déscolarisées ou sans emploi ou encore mal insérées, en vue d'une insertion professionnelle durable.

L'évaluation de la mise en oeuvre de ces politiques se fait sur la base de données statistiques fiables et régulières. Ces données contribuent aussi à la conception, et au suivi des politiques et programmes de développement. L'annuaire statistique est un outil d'aide à la prise de décision à partir duquel le Gouvernement peut répondre efficacement aux questions d'employabilité et d'adéquation Formation-Emploi.

Dans l'optique de mener à bien une de ses missions principales, la Direction de la Planification des Statistiques et de l'Informatique (DPSI) a organisé la campagne de collecte des données statistiques des établissements, des Directions et structures sous tutelles du METFPA au cours de l'année académique 2021-2022. Cette activité a permis d'orienter les réformes entamées grâce à une meilleure planification des actions de notre ministère.

Je voudrais féliciter la Direction de la Planification des Statistiques et de l'Informatique pour avoir su perpétuer la tradition de production de l'annuaire statistique au profit de notre ordre d'enseignement et l'ensemble des structures qui ont pris part à la production de ces données.

Je salue également la collaboration du Ministère du Plan et du Développement, de l'Institut National de la Statistique (INS) et de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) à la rédaction de cet annuaire. Leur appui a été précieux.

Je vous remercie.

Monsieur le Ministre
Dr N'Guessan KOFFI

Pour un développement harmonieux et durable du système Education - Formation, il est important de prendre en compte un ensemble d'indicateurs socio-économiques, démographiques, culturels et environnementaux, fiables et à jour à l'effet d'orienter efficacement les prises de décisions.

Au niveau du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, les données statistiques jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration des politiques de gouvernance du Système de Formation dont les principales missions sont :

- Répondre à la demande en formation des populations pour leur insertion dans la vie active et favoriser leur promotion socioprofessionnelle ;
- Satisfaire les besoins des entreprises en personnels qualifiés en vue d'améliorer leur performance et leur compétitivité.

Dans cette optique, deux programmes prioritaires guident l'action du METFPA :

L'Académie des Talents (ACT) qui consiste à entreprendre des actions permettant de renforcer la capacité d'accueil de l'ETFPA et d'améliorer les rendements internes et externes de son dispositif.

- un taux d'insertion de 80% pour les diplômés de l'ETFP;
- une part de 15% de l'ETFP dans le secondaire total.

Remerciements

La Direction de la Planification des Statistiques et de l'Informatique, a pour missions, chaque année de : collecter les données statistiques fiables relatives à l'Enseignement Technique, à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage ;

les centraliser et, les mettre à la disposition du Ministère, du Gouvernement, des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et de tout autre utilisateur.

L'annuaire statistique 2021-2022 est le résultat de la collecte des données statistiques réalisée par la Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Informatique (DPSI) avec la participation des Directions et Structures rattachées au Cabinet, des Directions Centrales, des Structures sous tutelle, des Directions régionales, des Directions départementales du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

Ce document présente une vue synoptique de la Formation Professionnelle (FP) de l'Enseignement Technique (ET) et de l'Apprentissage à travers les acteurs (apprenants, personnels des établissements et structures de formation) et les infrastructures scolaires (salles de classes, ateliers, laboratoires et autres). Il est à noter que la production de l'annuaire statistique du METFPA est faite sur le financement exclusif de l'Etat à travers le budget de fonctionnement.

Au nom de tous ceux qui ont contribué à la réalisation de l'édition 2021-2022 de l'annuaire statistique, je voudrais remercier :

- Dr N'Guessan KOFFI, Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage pour la confiance placée en la DPSI et le rassurer de notre disponibilité à relever tous les défis ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet du Ministre ;
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Structures rattachées ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des structures sous tutelle ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux et départementaux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements publics et privés de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et leurs équipes ;
- Les agents de la DPSI dont l'ardeur au travail a permis de relever le défi de la production de l'annuaire statistique 2021-2022 en dépit de contraintes diverses.

Le Directeur de la Planification,
des Statistiques et de l'Informatique
(DPSI).

Daouda DIAKITE

Sommaire

Mot du Ministre	02
Remerciements	03
Sigles et Abréviations	05
Liste des tableaux	06
Liste des figures	08
1. Méthodologie	09
1.1. Processus de collecte	11
1.2. Méthodologie de traitement	13
1.3. Taux de complétude	13
1.4. Structures de formation de l'EFTP	14
2. Apprenants	15
2.1. Effectif des Apprenants	20
2.2. Enseignement Technique	24
2.3. Formation Professionnelle	25
2.4. Bourses	28
2.5. Autres apprenants	29
3. Etablissements	33
3.1. Infrastructures et équipements	43
3.2. Mode de fonctionnement	52
3.3. Gestion de crises au sein des établissements	58
3.4. Partenariat et relation avec le milieu professionnel	61
3.5. Personnels des établissements de l'EFTP	65
3.6. Renforcement des capacités du personnel	68
4. Performances du système	72
4.1. Efficacité interne	76
4.2. Efficacité externe	81
4.3. Indicateurs d'accès	82
4.4. Autres indicateurs	86
Glossaire	87
Annexes	94

Sigles et Abréviations

AAP	Atelier d'Application et de Production
AGEFOP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle
AL	Auditeur Libre
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BP	Brevet Professionnel
BT	Brevet de Technicien
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CBCG	Centre de Bureautique, de Communication et de Gestion
CELIA	Centre d'Electronique et d'Informatique Appliqué
CET	Collège d'Enseignement Technique
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPT	Collège de Formation Professionnelle et Technique
CIDFOR	Centre Ivoirien de Développement de la Formation Professionnelle
CPM	Centre de Perfectionnement aux Métiers
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DEEP	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés
DEP	Direction des Etablissements Publics
DEXC	Direction des Examens et Concours
DOBM	Direction de l'Orientations des Bourses et de la Mobilité
DPSI	Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Informatique
DRH	Direction des Ressources Humaines
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
EPMT	Etablissement Militaire Préparatoire Technique
EPN	Etablissement Public Nation
ERSYS	ETFPA Reporting System
ET	Enseignement Technique
EFTP	Enseignement et Formation Technique et Professionnelle
FC	Formation Continue
FI	Formation Initiale
FP	Formation Professionnelle
FQCD	Formation Qualifiante de Courte Durée
IAFPB	Instructeur Adjoint de Formation Professionnelle de Base
IFPB	Instructeur de Formation Professionnelle de Base
INS	Institut National de la Statistique
IPNETP	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel
IPS	Indice de Parité entre les Sexes
LP	Lycée Professionnel
LPT	Lycée Professionnel et Technique
LT	Lycée Technique
METFPA	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
PC	Professeur de Collège
PL	Professeur de Lycée
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UMF	Unité Mobile de Formation

Liste des tableaux

Numéro des tableaux	Titre des tableaux	Pages
Tableau 1	Taux de réponse par statut et selon l'état de l'établissement	Page 13
Tableau 2	Effectif des apprenants par région, selon le statut de l'établissement et par sexe.	Page 20
Tableau 3	Effectif total des apprenants par métiers selon le sexe et le statut de l'établissement.	Page 21
Tableau 4	Effectif des apprenants par région selon le secteur d'activité et le sexe.	Page 22
Tableau 5	Effectif des apprenants du secteur privé par région selon le statut de l'apprenant.	Page 23
Tableau 6	Effectif des apprenants en Secondaire Technique diplômante par niveau d'étude et selon le statut de l'établissement.	Page 24
Tableau 7	Effectif des apprenants en Secondaire Technique diplômante par région et selon le statut de l'établissement.	Page 24
Tableau 8	Effectif des apprenants en Formation Professionnelle par diplôme préparé et selon le niveau d'étude par sexe.	Page 25
Tableau 9	Effectif des apprenants en Formation Professionnelle diplômante par région selon le statut de l'établissement et par sexe.	Page 26
Tableau 10	Effectif des apprenants Formation Professionnelle qualifiante par région selon le statut de l'établissement et le sexe	Page 27
Tableau 11	Effectif des apprenants en Formation Professionnelle qualifiante par région selon le secteur d'activité et le sexe	Page 27
Tableau 12	Attribution de bourses Côte d'Ivoire pour l'année 2022-2023 aux apprenants de la formation professionnelle par diplôme et par niveau d'étude	Page 28
Tableau 13	Attribution de bourses Côte d'Ivoire pour l'année 2022-2023 aux apprenants de la formation professionnelle par secteur et niveau d'étude	Page 28
Tableau 14	Effectif des auditeurs en apprentissage par filière et localité en 2022	Page 29
Tableau 15	Effectif des auditeurs formés dans le cadre du projet formation de personnes handicapées en 2022	Page 31
Tableau 16	Effectif des auditeurs sans handicap formés dans le cadre du projet FQCD en 2022	Page 32
Tableau 17	Effectif des auditeurs sans handicap formés dans le cadre du projet Grande Distribution 2022	Page 32
Tableau 18	Répartition des établissements avec apprenant par région administrative selon le statut en 2021-2022	Page 13
Tableau 19	Répartition des établissements avec apprenant par région selon l'ordre d'enseignement en 2021-2022	Page 43
Tableau 20	Répartition des établissements de l'EFTP dotés de l'ensemble des infrastructures sociales de base (eau potable-électricité-latrines) par région administrative selon le statut de l'établissement	Page 45
Tableau 21	Répartition des établissements de l'EFTP dotés de l'ensemble des infrastructures sociales de base (eau potable-électricité-latrines) par zone selon le statut de l'établissement	Page 46
Tableau 22	Répartition (%) des établissements par commodités et par région	Page 47
Tableau 23	Répartition (%) des établissements par commodités et par statut	Page 48
Tableau 24	Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques, de bureaux, de dortoirs et de réfectoires selon leur état.	Page 49
Tableau 25	Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques, de bureaux, de dortoirs et de réfectoires des établissements publics selon leur état	Page 49
Tableau 26	Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques, de bureaux, de dortoirs et de réfectoires des établissements privés selon leur état	Page 49
Tableau 27	Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques et de bureaux en bon état par région	Page 50
Tableau 28	Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques et de bureaux en réhabilitation par région	Page 51
Tableau 29	Nombre d'établissements ayant reçu des affectés de l'Etat par région selon le statut en 2021-2022	Page 52
Tableau 30	Répartition des établissements ayant effectué le suivi des diplômés 2020-2021 par statut et selon les métiers	Page 53
Tableau 31	Nombre d'établissements ayant fait l'objet d'une inspection pédagogique par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2020-2021.	Page 54
Tableau 32	Nombre d'établissements ayant fait l'objet d'une inspection administrative par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2020-2021.	Page 55

Liste des tableaux

Tableau 33	Nombre d'établissements ayant connu des ruptures de stock de la matière d'œuvre par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2021-2022.	Page 56
Tableau 34	Nombre de matière d'œuvre ayant connu des ruptures de stock par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2021-2022	Page 57
Tableau 35	Répartition des grèves et arrêts des cours par région selon le statut de l'établissement.	Page 58
Tableau 36	Répartition des cas de grossesses par région administrative selon le statut de l'établissement.	Page 59
Tableau 37	Répartition des apprenants victimes de violence par ordre de formation	Page 60
Tableau 38	Répartition des établissements en relation avec le milieu professionnel par région	Page 61
Tableau 39	Répartition des établissements en relation avec le milieu professionnel par région selon le statut de l'établissement.	Page 62
Tableau 40	Répartition des établissements en relation avec le milieu professionnel par type de partenariat selon le statut de l'établissement.	Page 63
Tableau 41	Répartition (%) des établissements réalisant un suivi de leurs diplômés par région selon le statut de l'établissement.	Page 64
Tableau 42	Effectif du personnel des établissements par région selon le statut de l'établissement et par sexe.	Page 65
Tableau 43	Effectif du personnel des établissements par fonction selon le statut de l'établissement et le sexe.	Page 66
Tableau 44	Effectif des enseignants en situation de classe par région selon le statut de l'établissement et le sexe.	Page 67
Tableau 45	Effectif des enseignants en responsabilité de classe en stage d'immersion par région administrative de l'EFTP selon le sexe au titre de l'année académique 2021-2022	Page 68
Tableau 46	Effectif des enseignants en responsabilité de classe ayant bénéficié de renforcement de capacités par DREFTP selon le sexe au titre de l'année académique 2021-2022.	Page 69
Tableau 47	Présentation globale des résultats des examens par genre et par examen de 2021-2022	Page 76
Tableau 48	Répartition des candidats admis par secteur et par diplôme	Page 76
Tableau 49	Présentation globale des résultats du BAC Technique par genre et par examen de 2021-2022	Page 77
Tableau 50	Répartition des résultats des établissements publics par examen et par genre	Page 77
Tableau 51	Répartition des résultats des établissements privés par examen et par genre	Page 77
Tableau 52	Effectifs de promotion, redoublement, renvoi, report de scolarité et abandon par diplôme et niveau d'étude	Page 78
Tableau 53	Effectifs de promotion, redoublement, renvoi et abandon par métiers	Page 79
Tableau 54	Taux de promotion, redoublement, renvoi, report de scolarité et abandon par diplôme et niveau d'étude dans les classes intermédiaires en 2020-2021.	Page 80
Tableau 55	Répartition des élèves suivis par les établissements par diplôme et selon la situation post-formation.	Page 81
Tableau 56	Répartition des élèves suivis par les établissements par Filière et selon la situation post-formation.	Page 81
Tableau 57	Indice de parité entre les sexes (IPS) des apprenants par région selon le statut de l'établissement.	Page 82
Tableau 58	Indice de parité entre les sexes (IPS) des apprenants pour le diplôme BAC selon le statut de l'établissement	Page 83
Tableau 59	Indice de parité entre les sexes (IPS) des apprenants par secteur d'activité selon le statut de l'établissement.	Page 83
Tableau 60	Nombre d'apprenants pour 100 000 habitants par région.	Page 84
Tableau 61	Autres indicateurs	Page 85
Tableau 62	Effectif total des apprenants par secteur d'activité et filière selon le sexe et le statut de l'établissement.	Page 94
Tableau 63	Effectifs de promotion, redoublement, renvoi et abandon par filière	Page 96
Tableau 64	Répartition des élèves suivis par les établissements par Filière et selon la situation post-formation.	Page 98
Tableau 65	Répartition des établissements ayant effectué le suivi des diplômés 2020-2021 par statut et selon la filière	Page 100
Tableau 66	Conditions d'accès à la formation selon le diplôme préparé	Page 102
Tableau 67	Concours direct par diplôme	Page 103
Tableau 68	Concours de promotion interne par diplôme	Page 103

Liste des figures

Numéro des figures	Titre des figures	Pages
Figure 1	Répartition des établissements de l'EFTP selon le statut	Page 10
Figure 2	Répartition des apprenants du secondaire par Ministère	Page 16
Figure 3	Répartition des apprenants du METFPA par ordre d'enseignement	Page 18
Figure 4	Carte des établissements de l'EFTP dotés de l'ensemble des infrastructures sociales de base (eau potable-électricité-latrines) par région administrative selon le statut de l'établissement	Page 35
Figure 5	Diagramme du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques, de bureaux, de dortoirs et de réfectoires selon leur état.	Page 36
Figure 6	Carte du nombre d'heure d'arrêts des cours par région administrative selon le statut de l'établissement.	Page 38
Figure 7	Carte des cas de grossesses par région administrative selon le statut de l'établissement.	Page 39
Figure 8	Répartition des différents cas de violences	Page 40
Figure 9	Carte du nombre d'apprenants par enseignant selon la région	Page 42
Figure 10	Répartition des apprenants selon la progression	Page 73
Figure 11	Répartition des apprenants suivis selon l'orientation post-formation	Page 73

Méthodologie

1

Méthodologie

1

Dans le cadre de la production annuelle de l'Annuaire Statistique, le METFPA a entrepris une campagne de collecte de données auprès de l'ensemble de ses établissements publics et privés sur toute l'étendue du territoire national et ce, durant 6 mois, précisément du 01 Mars au 23 Septembre 2022.

A cet effet, un atelier a été organisé le 03 Mars 2022 en vue de la validation du questionnaire actualisé avant le lancement officiel de la campagne. Cet atelier a enregistré la participation des acteurs majeurs impliqués dans cette campagne statistique. Au terme des travaux, plusieurs rubriques ont été intégrées au questionnaire à l'effet de prendre en compte les besoins d'informations statistiques exprimés par certaines structures et partenaires techniques et financiers.

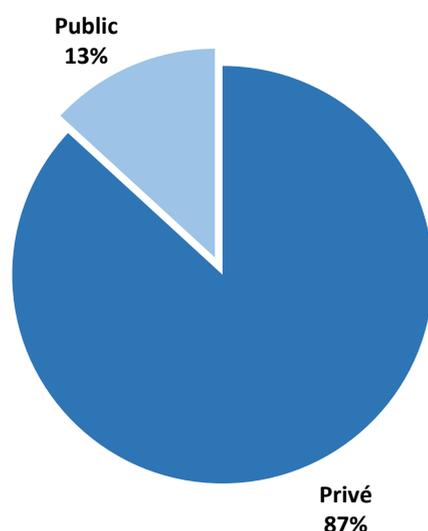
Contrairement aux éditions précédentes et tenant compte des contraintes budgétaires et des moyens disponibles, la DPSI a mis en place une procédure de collecte de données digitalisée via l'implémentation d'un questionnaire en ligne consigné dans l'application web «Kobotoolbox» dûment transmis à chaque établissement.

De plus, les données ont été récupérées sous format EXCEL, apurées et confrontées aux données de la base ETFPA Reporting System (ERSYS). Le traitement et l'analyse des données ont été menés à l'aide de différents logiciels notamment QGIS, EXCEL et Rstudio.

Le bilan de la campagne 2021-2022 se présente comme suit:

Sur un total de 647 établissements ciblés dans la base de recensement de la Direction de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP), de la Direction des Etablissements Publics (DEP) et de la base de données ERSYS, 647 établissements soit 100% ont effectivement répondu au questionnaire. Parmi ceux-ci, 617 établissements dont 536 structures du privées et 81 centres publics de formation présentent des apprenants en situation de classes (Figure 1).

Figure 1 : Répartition des établissements de l'EFTP selon le statut



Le processus de collecte comprend deux étapes principales : une étape préparatoire et une étape de recueil de données.

- **Etape préparatoire**

La révision du questionnaire 2020-2021 a été réalisée sous format Excel, et partagée aux Directeurs Régionaux et aux représentants des chefs d'établissement pour avis. Ensuite un atelier de validation du questionnaire a été organisé le 03 Mars 2022 à l'IPNETP avec le concours de tous les acteurs impliqués (Cabinet, DR, Chefs d'établissement). Cet atelier a permis d'examiner et de valider de façon consensuelle ledit questionnaire.

Le questionnaire ainsi finalisé retenu dans le cadre du recueil des données comporte huit (08) sections à renseigner à savoir :

1. Identification de l'établissement

Cette section identifie l'établissement à travers l'ordre d'enseignement (Enseignement Technique et/ou Formation Professionnelle), le statut (public ou privé), la localisation administrative et géographique.

2. Informations générales sur l'établissement

Les informations générales concernent les infrastructures, les commodités et services ainsi que les personnels et apprenants.

3. Partenariat et relation avec le milieu professionnel

Il est question dans cette section, de la description du type de relation et de la nature du partenariat avec le milieu professionnel.

4. Enseignement et Formation

Cette section permet d'appréhender par sexe, le type de formation concerné, les effectifs d'apprenants par filière, le diplôme ou le certificat préparé ainsi que le niveau d'étude. Elle s'intéresse aussi aux effectifs du personnel d'enseignement et d'encadrement par sexe, à la réalisation éventuelle d'une inspection pédagogique, administrative ou d'un audit. Ici sont également identifiés les activités de renforcement de capacités du personnel enseignant, les formations en entrepreneuriat. Les éventuelles perturbations des cours durant l'année scolaire ont été également prises en compte dans cette section.

5. Situation des infrastructures, mobiliers et équipements

Cette activité mesure principalement la capacité formative de l'établissement, à travers les infrastructures telles que les salles de classe, les salles informatiques, les laboratoires, ainsi que les mobiliers collectifs, le matériel de bureau de même que les équipements légers et lourds.

6. Stage école

Cette section concerne la convention par laquelle un élève ou un étudiant s'engage en vue de la validation de son diplôme ou de sa formation professionnelle, à recevoir au sein d'une entreprise une formation pratique.

7. Résultats scolaires de l'année précédente

Les résultats scolaires sont analysés par sexe et par filière, diplôme préparé et niveau d'étude. Cette section précise aussi par sexe, les cas de redoublements, d'abandons et de renvois des apprenants par filière, diplôme et niveau d'étude.

8. Observations du chef d'établissement

Les observations permettent de recueillir l'avis des chefs d'établissement sur la politique d'enseignement technique, de formation professionnelle et d'apprentissage d'une façon générale.

De plus, la reconstitution de la base de recensement des établissements publics et privés s'est effectuée en utilisant le répertoire de la Direction des Etablissements Publics (DEP), le répertoire de la Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP) et la base de données de l'ETFPA Reporting System (ERSYS). Ces différentes sources ont été consultées afin de garantir l'exhaustivité des informations recueillies. Pour la collecte des données des établissements, une plateforme de saisie a été créée et mise en ligne. Cette plateforme a été réalisée grâce à l'implémentation d'un questionnaire dans l'application web « Kobotoolbox » via le lien (<https://ee.kobotoolbox.org/x/UvYbGQzv>). Son objectif principal était de faciliter la collecte de données provenant des établissements.

• Etape de recueil de données

Cette collecte s'est faite auprès de l'ensemble des établissements publics et privés de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, sur toute l'étendue du territoire national.

Elle a permis de générer un fichier Excel extrait de la base de données de l'application web ci-dessus décrite lors de la phase de récupération des données. Ce fichier a ensuite été traité à l'aide d'outils statistiques.

Les données collectées en ligne par la DPSI ont été complétées par des données secondaires provenant des structures sous tutelle et des directions générales et centrales.

Cette phase comprend quatre (4) étapes :

- Le transfert de la base de données « KoboToolbox » vers « MS EXCEL 2016 » ;
- La mise en cohérence de cette base de données avec la base ERSYS ;
- L'apurement des données qui a consisté à repérer et à traiter les incohérences, les erreurs de saisie et les non-réponses ;
- Et enfin la production des tableaux réalisée à partir du logiciel d'application Excel 2016.

Les bases de données (ERSYS et Enquête DPSI) apurées et transférées sur MS EXCEL 2016, ont permis, à partir de tableaux croisés dynamiques, de réaliser le processus de tabulation. Ces tableaux ont été expliqués à travers la rédaction d'une trame présentant les résultats obtenus, pour la production de l'annuaire statistique 2021-2022.

NB : Cette campagne statistique de l'année académique 2021-2022 a connu des difficultés dans son déroulement. Il s'agit entre autres difficultés:

- De la mise en place tardive du budget alloué à la campagne statistique ;
- De l'insuffisance du budget alloué à la campagne statistique ;
- Du non-respect du chronogramme adopté ;
- Du sous équipement de la DPSI ;
- De la faible implication des structures et établissements dans le processus de collecte.

Taux de complétude

1.3

Malgré les difficultés énumérées et le retard sur le chronogramme, il est à noter un taux de réponse de 100% comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Taux de réponse par statut et selon l'état de l'établissement

STAUT DE L'ÉTABLISSEMENT	ETABLISSEMENTS AUTORISÉS	ETABLISSEMENTS AVEC APPRENANTS	ETABLISSEMENTS SANS APPRENANTS	TAUX DE RÉPONSES (COLLECTÉ/AUTORISÉ)
Public	82	81	1	100%
Privé	565	536	29	100%
ENSEMBLE	647	617	30	100%

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Sur l'ensemble des établissements, 12,7% appartiennent à l'administration publique et 87,3% appartiennent au privé. Tous ces établissements ont répondu aux questionnaires.

Les structures de formation de l'EFTP se répartissent en deux grandes catégories que sont d'une part, l'enseignement technique et d'autre part la formation professionnelle.

L'enseignement technique vise, outre l'enseignement général, une formation scientifique et technologique préparant à des études spécialisées supérieures. Cet ordre d'enseignement est dispensé dans les établissements d'enseignements techniques (privé et public) et prépare aux Baccalauréats Techniques (B et E) et aux Baccalauréats de Techniciens (F1, F2, F3, F4, F7, G1 et G2).

La formation professionnelle est un processus d'apprentissage qui se concentre sur le développement de compétences spécifiques nécessaires pour exercer un métier ou une profession particulière. Elle peut inclure des cours pratiques, des stages en entreprise et des formations théoriques. Elle se décline à la fois en formation diplômante et en formation qualifiante. La formation professionnelle qualifiante est axée sur l'acquisition de compétences pratiques et spécifiques pour un emploi particulier. Elle peut déboucher sur une certification ou une qualification professionnelle. La formation professionnelle diplômante va plus loin en délivrant un diplôme reconnu officiellement à la fin de la formation, attestant des compétences acquises.

Ces formations sont suivies par des apprenants boursiers ou non boursiers.

Apprenant : un apprenant est une personne engagée dans un programme éducatif axé sur l'acquisition de compétences techniques, pratiques et professionnelles spécifiques à un domaine d'activité particulier. Les apprenants sont des individus qui cherchent à développer des compétences pratiques directement applicables sur le marché du travail.

Bourse : Une bourse est une contribution financière accordée par l'État ou par tout autre organisme à un élève, un étudiant ou un apprenti de l'enseignement et la formation techniques et professionnels en vue de suivre une formation théorique ou pratique, de courte ou de longue durée dispensée en Côte d'Ivoire ou à l'étranger.¹

Les structures de formation du METFPA sont composées d'établissements publics de formation, de structures publiques d'intervention en milieu rural (les Unités Mobiles de Formation et les Ateliers d'Application et de Production) et d'établissements privés de formation.

- Les établissements publics de formation sont au nombre de Soixante-neuf (69) et se composent de :
 - Deux (2) Lycées Techniques (LT) ;
 - Cinq (05) Lycées Techniques et Professionnels (LTP) ;
 - Quarante-cinq (45) Lycées Professionnels (LP) ;
 - Quinze (15) Collèges de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) ;
 - Un (1) Etablissement Public National (EPN) ;
 - Un (1) Etablissement Militaire Préparatoire Technique (EPMT).
- Les structures publiques d'intervention en milieu rural sont au nombre de treize (13) et se présentent comme suit :
 - Dix (10) Unités Mobiles de Formation (UMF), pour les formations qualifiantes ;
 - Trois (3) Ateliers d'Application et de Production (AAP), pour le perfectionnement des artisans et l'appui logistique aux jeunes diplômés du système.
- 565 établissements privés de formation agréés par l'Etat.

Apprenants

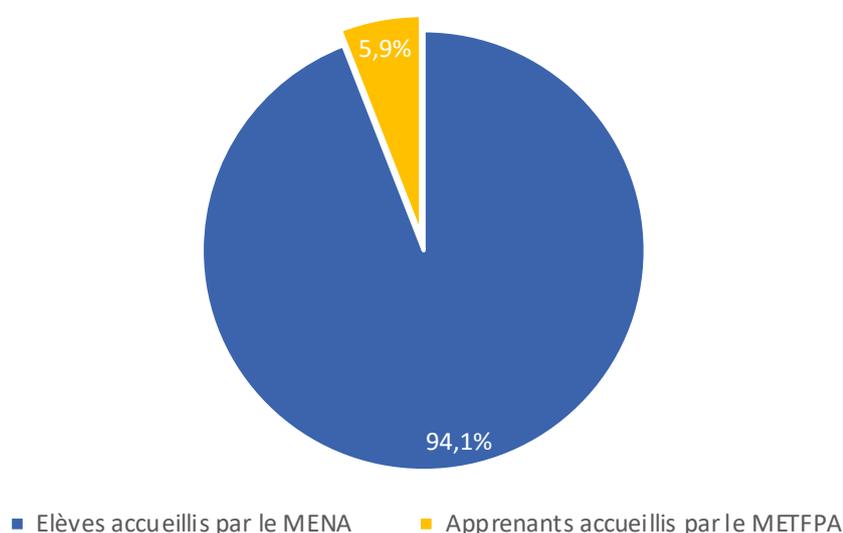
2

Apprenants

2

En Côte d'Ivoire, le système éducatif est confronté à de nombreux défis notamment celui de l'accès à l'éducation. Les chiffres issus du RGPH 2021 sont très alarmants. En effet, ils révèlent que sur 8 732 391 jeunes en âge de formation, seulement 2 541 309 sont inscrits dans le secondaire, ce qui représente un pourcentage de 29,10%. Parmi cette population effectivement scolarisée en 2022, l'ETFP n'a pu accueillir que 149 899 apprenants soit 5,9% des apprenants du secondaire (Cf. Tableau 2).

Figure 2 : Répartition des apprenants du secondaire par Ministère



Genre et Répartition des Apprenants

Les apprenants sont répartis à la fois dans les établissements publics et dans les établissements privés. Le public enregistre 23% de l'ensemble des apprenants. De façon générale, les filles sont majoritaires, avec une légère prédominance (51,0 %) par rapport aux garçons (49,0 %). Cette tendance est également observable dans les établissements privés, où les filles représentent 54,1 % des apprenants. Cependant, le cas inverse s'observe quand il s'agit du secteur public avec trois quart d'apprenants de sexe masculin (Cf. Tableau 2).

Distribution Géographique des Apprenants

Le District Autonome d'Abidjan enregistre la majeure partie des apprenants (46,10 %), conformément à la répartition démographique nationale. Une attention particulière est mise sur les régions du BELIER, du BOUNKANI, du GBEKE, du GUEMON, de la NAWA, du N'ZI et du WORODOUGOU qui ne comptent aucun apprenant dans le public. En outre, la région du FOLON ne compte aucun apprenant, qu'il soit du public ou du privé (Cf. Tableau 2).

Provenance et Orientation des Apprenants

Une grande partie des apprenants (76,2 %) provient des établissements privés, et quatre cinquièmes (4/5) d'entre eux y ont été orientés par l'État. Il est important de souligner que, pour la plupart des régions, les apprenants orientés dans le privé représentent au moins 60 % des effectifs, à l'exception de la région du TCHOLOGO (Cf. Tableau 5).

Apprenants

2

Répartition des apprenants par secteur d'activités

Les apprenants de l'EFTP sont répartis selon trois les secteurs d'activité : primaire, secondaire et tertiaire. Les filières du secteur tertiaire attirent la majorité des apprenants, au total, 115 920 apprenants, soit 77,33 % de l'ensemble des apprenants de l'EFTP. La proportion de filles est dominante dans ce secteur (61,45 %). En revanche, le secteur secondaire, notamment les filières industrielles, enregistrent une proportion moins importante d'élèves (21,8 %) avec davantage d'apprenants masculins (86,26%). Quant au secteur primaire, il ne regroupe que 0,43 % des apprenants localisés seulement dans le District Autonome d'Abidjan et la région de San-Pedro. (Cf. Tableau 4).

ORDRES D'ENSEIGNEMENT

Les apprenants intègrent l'EFTP à travers deux ordres d'enseignement distincts : l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.

Enseignement Technique:

L'effectif s'est accru de 18,13%; entre 2020-2021 et 2021-2022, passant de 56 745 à 67 034 apprenants représentant 44,72% des apprenants de l'EFTP avec une forte prédominance du privé (95,8%).

Dans le secondaire technique, les différentes séries sont regroupées en deux grandes filières : les filières tertiaires et les filières industrielles. Les filières tertiaires comportent les séries AB, G1, et G2 en 2^{de} et les séries B, G1 et G2 en 1^{ère} et Terminale. Elles regroupent 88,5% des apprenants du secondaire technique. Les filières industrielles quant à elles comportent en 2^{de} les séries F2 ; T1, T2 et T3 puis les séries E, F1, F2, F3, F4 et F7 en 1^{ère} et Terminale.

Dans le public, ces différentes filières techniques citées ci-dessus sont concentrées dans le District Autonome d'Abidjan avec l'existence de deux lycées techniques à Cocody et à Yopougon sans oublier, le lycée technique de Bouaké dans la région du Gbêkê.

L'analyse descriptive de l'effectif du second cycle technique par filière relève qu'en 2021-2022, 88,5% des apprenants sont dans les filières tertiaires. Dans l'ensemble et dans le secondaire technique, seuls 4,2 apprenants sur 100 fréquentent un établissement public.

Pour les élèves des filières industrielles, 23,83% sont dans les structures publiques tandis que pour les filières tertiaires, cette proposition est de 1,7%.

Les filles représentent presque la moitié (49,9%) de l'effectif du secondaire technique. Toutefois, elles sont plus nombreuses dans les filières tertiaires (54,18%) que dans les filières industrielles (17%).

Formation Professionnelle:

Elle englobe 82 855 apprenants, soit 55 % des apprenants de l'EFTP. Elle se divise en deux ordres distincts : la formation professionnelle diplômante et la formation professionnelle qualifiante

Apprenants

2

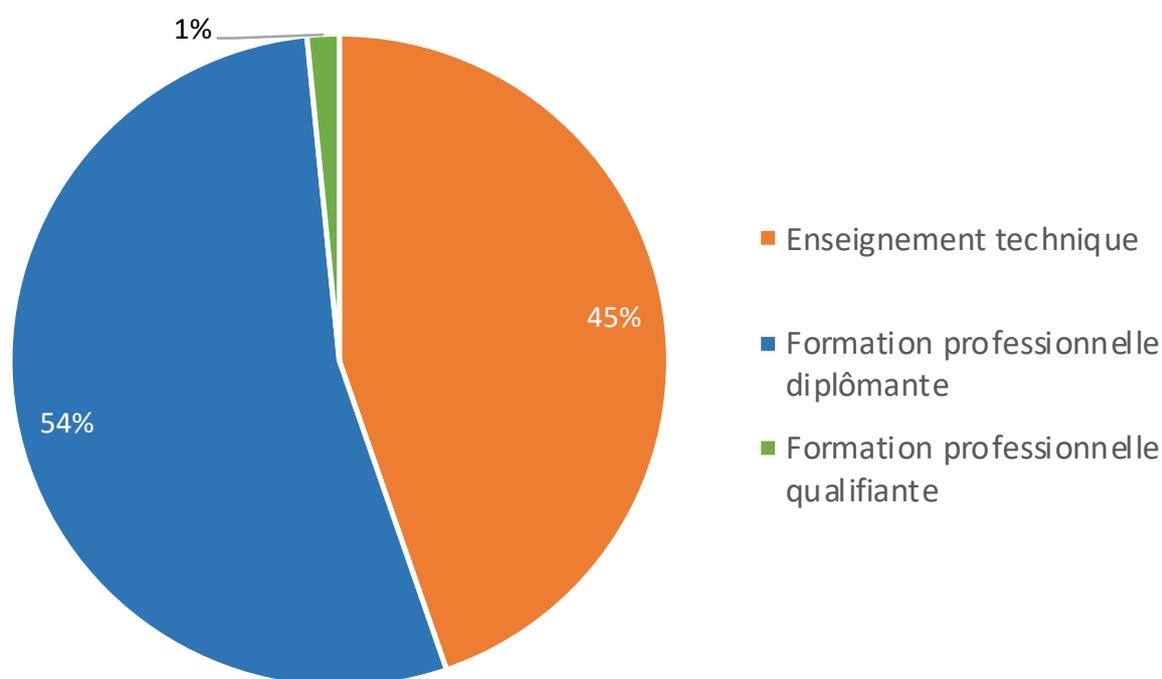
Formation Professionnelle Diplômante

En 2021-2022, l'on a dénombré 80 504 apprenants pour cinq types de diplômes. A savoir : BP, BEP, BT, BTS et CAP. Il faut souligner, au cours de l'année 2021-2022, l'absence d'apprenants en BP et BTS dans le secteur privé et en BEP au niveau du public (Cf. Tableau 8). Les apprenants sont également répartis par région, avec des disparités régionales, notamment l'absence d'apprenants au privé dans la région de la BAGOUE et au public dans les régions du BELIER, du GBOKLE, du GUEMON, de la NAWA et du WORODOUGOU. Les filles sont les plus nombreuses dans ce type de formation. Elles représentent 50,26 % des apprenants (Cf. Tableau 9).

Formation Professionnelle Qualifiante

Cette catégorie de formation regroupe 2 361 apprenants répartis dans différents secteurs d'activité. Le secteur tertiaire avec 1 470 apprenants (62,26 %) domine largement le secteur secondaire avec 891 apprenants (37,74 %). Quant au secteur primaire, il ne compte aucun apprenant. Les filles sont majoritaires dans le secteur tertiaire, tandis qu'on observe la tendance inverse dans le secteur secondaire (Cf. Tableaux 10 et 11).

Figure 3 : Répartition des apprenants du METFPA par ordre d'enseignement



Apprenants

2

ATTRIBUTION DE BOURSES

Les bourses d'étude sont attribuées tant dans l'Enseignement Technique que dans la Formation Professionnelle diplômante.

Au total, ce sont 19 914 apprenants qui ont reçu une bourse d'étude pour l'année 2021-2022, soit 13% des apprenants de l'ETFP. Parmi ceux-ci, 3 959 (19,88%) sont de l'Enseignement Technique et 15 955 (80,11%) de la Formation Professionnelle diplômante. Au niveau de l'Enseignement Technique, les deux secteurs, public et privé, ont bénéficié d'un quota de bourses mais le privé a obtenu la plus grande part soit 60,39 % des bourses d'étude de l'Enseignement Technique. Les filles ont obtenu moins de bourses d'étude, soit 40,03 % (Cf. Tableau 13).

En ce qui concerne la Formation Professionnelle, et dans le secteur privé, seulement quelques apprenants en BT ont reçu des bourses d'étude. Contrairement au secteur privé, le public a enregistré des apprenants boursiers pour tous les niveaux d'études des diplômes préparés. Les filles sont moins nombreuses à avoir reçu des bourses d'étude, représentant 39,1 % de l'ensemble des boursiers (Cf. Tableau 12).

AUTRES APPRENANTS FORMES EN DEHORS DE LA FORMATION INITIALE

En dehors des formations initiales dispensées, il existe des formations de type apprentissage, proposées par les structures sous tutelles. C'est dans ce cadre que l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) a dispensé des formations qualifiantes à 1 999 apprenants au cours de l'année 2022. Ces formations ont ciblé les auditeurs en apprentissage (76,3 %) notamment, les auditeurs non handicapés (17,6 %) et les auditeurs handicapés (6,1%). Les filières regroupant le plus grand nombre d'auditeurs sont la Couture, la Construction Métallique et la Coiffure avec respectivement 23,67% ; 18,30 et 11,87% des auditeurs. Les formations dispensées ont eu lieu dans plusieurs régions du nord du pays pour une durée de 12 mois. Les localités du BOUNKANI et du TCHOLOGO regroupent à elles seules, plus de la moitié de l'effectif des formés (62,7%). La localité du FOLON n'a accueilli que 7,2% des apprenants (Cf. Tableaux 14 à 17).

La suite de ce chapitre présente les différents tableaux relatifs aux apprenants.

Tableau 2 : Effectif des apprenants par région, selon le statut de l'établissement et par sexe.

REGION	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	739	75	814	1 507	1 383	2 890	3 704
BAFING	14	108	122	139	217	356	478
BAGOUE	95	138	233	7	4	11	244
BELIER	0	0	0	1 162	891	2 053	2 053
BERE	48	112	160	146	217	363	523
BOUNKANI	0	0	0	45	72	117	117
CAVALLY	5	86	91	72	138	210	301
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	9 098	9 682	18 780	28 588	21 741	50 329	69 109
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	221	73	294	3 585	3 400	6 985	7 279
FOLON	0	0	0	0	0	0	0
GBEKE	1 879	1 826	3 705	2 597	2 481	5 078	8 783
GBOKLE	0	0	0	184	240	424	424
GOH	524	792	1 316	1 528	1 757	3 285	4 601
GONTOUGO	48	304	352	1 957	1 918	3 875	4 227
GRANDS PONTS	297	2 332	2 629	976	904	1 880	4 509
GUEMON	0	0	0	272	608	880	880
HAMBOL	60	336	396	38	38	76	472
HAUT-SASSANDRA	542	565	1 107	1 820	2 112	3 932	5 039
IFFOU	84	539	623	578	449	1 027	1 650
INDENIE-DJUABLIN	35	304	339	1 474	1 235	2 709	3 048
KABADOUGOU	151	374	525	233	229	462	987
LA ME	182	497	679	596	483	1 079	1 758
LOH-DJIBOUA	11	145	156	1 555	1 495	3 050	3 206
MARAHOUÉ	29	25	54	1 269	1 365	2 634	2 688
MORONOU	22	184	206	1 831	1 653	3 484	3 690
NAWA	0	0	0	1 204	1 173	2 377	2 377
N'ZI	0	0	0	568	499	1 067	1 067
PORO	39	409	448	1 626	984	2 610	3 058
SAN-PEDRO	100	829	929	2 439	1 648	4 087	5 016
SUD-COMOE	1	1	2	2 663	1 921	4 584	4 586
TCHOLOGO	186	548	734	196	49	245	979
TONKPI	135	820	955	811	887	1 698	2 653
WORODOUGOU	0	0	0	177	216	393	393
TOTAL	14 545	21 104	35 649	61 843	52 407	114 250	149 899

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 3 : Effectif total des apprenants par métiers selon le sexe et le statut de l'établissement.

METIERS / TYPE DE SERIE	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
Agriculture	0	0	0	605	649	1 254	1 254
Art - Beauté - Mode	157	74	231	186	20	206	437
Bâtiment	492	3 004	3 496	78	603	681	4 177
Bois	47	591	638	0	51	51	689
Bureautique et Gestion	6 934	3 735	10 669	19 636	12 024	31 660	42 329
Electricité et Electronique	546	4 466	5 012	604	5 037	5 641	10 653
Hôtellerie et Tourisme	1 633	305	1 938	1 394	243	1 637	3 575
Imprimerie	45	149	194	0	0	0	194
Informatique	77	419	496	0	9	9	505
Mécanique	399	3 061	3 460	109	865	974	4 434
Pêche	41	323	364	0	0	0	364
Qualité et Transformation	170	224	394	0	0	0	394
Sanitaire Sociale	2 842	175	3 017	6 648	1 099	7 747	10 764
Soudure	221	2 671	2 892	18	186	204	3 096
Séries Techniques Tertiaire	491	523	1 014	31 660	26 664	58 324	59 338
Séries Techniques industrielles	450	1 384	1 834	859	5 003	5 862	7 696
TOTAL	14 545	21 104	35 649	61 797	52 453	114 250	149 899

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 4 : Effectif des apprenants par région selon le secteur d'activité et le sexe.

REGION	PRIMAIRE		TOTAL	SECONDAIRE		TOTAL	TERTIAIRE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	0	0	0	1	18	19	2 245	1 440	3 685	3 704
BAFING	0	0	0	14	108	122	139	217	356	478
BAGOUE	0	0	0	6	130	136	96	12	108	244
BELIER	0	0	0	0	0	0	1 162	891	2 053	2 053
BERE	0	0	0	15	139	154	179	190	369	523
BOUNKANI	0	0	0	0	0	0	45	72	117	117
CAVALLY	0	0	0	5	86	91	72	138	210	301
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	446	452	898	2 110	11 444	13 554	35 130	19 527	54 657	69 109
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	0	0	0	185	1 403	1 588	3 621	2 070	5 691	7 279
GBEKE	0	0	0	277	1 869	2 146	4 199	2 438	6 637	8 783
GBOKLE	0	0	0	0	0	0	184	240	424	424
GOH	0	0	0	60	661	721	1 992	1 888	3 880	4 601
GONTOUGO	0	0	0	56	578	634	1 949	1 644	3 593	4 227
GRANDS PONTS	0	0	0	350	2 622	2 972	923	614	1 537	4 509
GUEMON	0	0	0	33	257	290	239	351	590	880
HAMBOL	0	0	0	60	337	397	38	37	75	472
HAUT-SASSANDRA	0	0	0	159	994	1 153	2 203	1 683	3 886	5 039
IFFOU	0	0	0	84	539	623	578	449	1 027	1 650
INDENIE-DJUABLIN	0	0	0	73	618	691	1 436	921	2 357	3 048
KABADOUGOU	0	0	0	151	374	525	233	229	462	987
LA ME	0	0	0	118	620	738	660	360	1 020	1 758
LOH-DJIBOUA	0	0	0	28	319	347	1 538	1 321	2 859	3 206
MARAHOUÉ	0	0	0	62	376	438	1 236	1 014	2 250	2 688
MORONOU	0	0	0	38	413	451	1 815	1 424	3 239	3 690
NAWA	0	0	0	5	90	95	1 199	1 083	2 282	2 377
N'ZI	0	0	0	0	0	0	568	499	1 067	1 067
PORO	0	0	0	81	585	666	1 584	808	2 392	3 058
SAN-PEDRO	205	151	356	170	1 200	1 370	2 164	1 126	3 290	5 016
SUD-COMOE	0	0	0	134	1 035	1 169	2 530	887	3 417	4 586
TCHOLOGO	0	0	0	78	509	587	304	88	392	979
TONKPI	0	0	0	142	906	1 048	804	801	1 605	2 653
WORODOUGOU	0	0	0	0	0	0	177	216	393	393
TOTAL	651	603	1 254	4 495	28 230	32 725	71 242	44 678	115 920	149 899

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 5 : Effectif des apprenants du secteur privé par région selon le statut de l'apprenant.

REGION	NON ORIENTE	ORIENTE	TOTAL
AGNEBY-TIASSA	215	2 675	2 890
BAFING	78	278	356
BAGOUE	3	8	11
BELIER	164	1 889	2 053
BERE	25	338	363
BOUNKANI	14	103	117
CAVALLY	20	190	210
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	12 559	37 770	50 329
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	805	6 180	6 985
GBEKE	1 131	3 947	5 078
GBOKLE	33	391	424
GÔH	388	2 897	3 285
GONTOUGO	242	3 633	3 875
GRANDS PONTS	347	1 533	1 880
GUEMON	335	545	880
HAMBOL	8	68	76
HAUT-SASSANDRA	740	3 192	3 932
IFFOU	166	861	1 027
INDENIE-DJUABLIN	249	2 460	2 709
KABADOUGOU	30	432	462
LA ME	78	1 001	1 079
LÔH-DJIBOUA	464	2 586	3 050
MARAHOUÉ	506	2 128	2 634
MORONOU	298	3 186	3 484
NAWA	444	1 933	2 377
N'ZI	162	905	1 067
PORO	892	1 718	2 610
SAN-PEDRO	1 030	3 057	4 087
SUD-COMOE	995	3 589	4 584
TCHOLOGO	159	86	245
TONKPI	382	1 316	1 698
WORODOUGOU	20	373	393
TOTAL	22 982	91 268	114 250

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 6: Effectif des apprenants en Secondaire Technique Diplômante par niveau d'étude et selon le statut de l'établissement.

NIVEAU D'ETUDE	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
2nde	265	499	764	10 218	10 418	20 636	21 400
1ère	333	648	981	10 203	10 245	20 448	21 429
Tle	343	760	1 103	12 098	11 004	23 102	24 205
TOTAL	941	1 907	2 848	32 519	31 667	64 186	67 034

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 7 : Effectif des apprenants en Secondaire Technique diplômante par région et selon le statut de l'établissement.

REGION	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	Ensemble
	F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	0	0	0	796	874	1 670	1 670
BAFING	0	0	0	61	126	187	187
BAGOUE	0	0	0	7	4	11	11
BELIER	0	0	0	538	434	972	972
BOUNKANI	0	0	0	45	72	117	117
CAVALLY	0	0	0	42	74	116	116
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	740	1 254	1 994	17 781	15 125	32 906	34 900
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	0	0	0	1 504	1 676	3 180	3 180
GBEKE	201	653	854	1 227	1 676	2 903	3 757
GBOKLE	0	0	0	92	147	239	239
GÔH	0	0	0	800	1 020	1 820	1 820
GONTOUGO	0	0	0	582	694	1 276	1 276
GRANDS PONTS	0	0	0	617	656	1 273	1 273
GUEMON	0	0	0	140	261	401	401
HAMBOL	0	0	0	18	26	44	44
HAUT-SASSANDRA	0	0	0	832	1 162	1 994	1 994
IFFOU	0	0	0	382	364	746	746
INDENIE-DJUABLIN	0	0	0	334	343	677	677
KABADOUGOU	0	0	0	46	94	140	140
LA ME	0	0	0	355	319	674	674
LÔH-DJIBOUA	0	0	0	899	1 013	1 912	1 912
MARAHOUÉ	0	0	0	529	721	1 250	1 250
MORONOU	0	0	0	642	597	1 239	1 239
NAWA	0	0	0	691	846	1 537	1 537
N'ZI	0	0	0	254	316	570	570
PORO	0	0	0	817	703	1 520	1 520
SAN-PEDRO	0	0	0	979	853	1 832	1 832
SUD-COMOE	0	0	0	877	630	1 507	1 507
TCHOLOGO	0	0	0	53	37	90	90
TONKPI	0	0	0	530	706	1 236	1 236
WORODOUGOU	0	0	0	49	98	147	147
TOTAL	941	1 907	2 848	32 519	31 667	64 186	67 034

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 8 : Effectif des apprenants en Formation Professionnelle par diplôme préparé et selon le niveau d'étude par sexe.

DIPLOME /NIVEAU D ETUDE	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
BP	37	208	245	0	0	0	245
1A	7	44	51	0	0	0	51
2A	11	75	86	0	0	0	86
3A	19	89	108	0	0	0	108
BEP	0	0	0	576	426	1 002	1 002
1A	0	0	0	145	99	244	244
2A	0	0	0	431	327	758	758
BT	6 073	9 394	15 467	23 592	17 742	41 334	56 801
1A	1 927	3 025	4 952	7 641	5 857	13 498	18 450
2A	2 210	3 405	5 615	7 656	5 977	13 633	19 248
3A	1 936	2 964	4 900	8 295	5 908	14 203	19 103
BTS	4 785	3 430	8 215	0	0	0	8 215
1A	1 998	1 480	3 478	0	0	0	3 478
2A	2 346	1 678	4 024	0	0	0	4 024
APBTS	441	272	713	0	0	0	713
CAP	2 694	6 044	8 738	3 892	1 611	5 503	14 241
1A	1 050	2 824	3 874	992	657	1 649	5 523
2A	804	1 644	2 448	1 511	526	2 036	4 484
3A	840	1 576	2 416	1 389	428	1 818	4 234
ENSEMBLE	13 589	19 076	32 665	28 060	19 779	47 839	80 504

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 9 : Effectif des apprenants en Formation Professionnelle diplômante par région selon le statut de l'établissement et par sexe.

REGION	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	738	57	795	711	509	1 220	2 015
BAFING	14	108	122	78	91	169	291
BAGOUE	95	138	233	0	0	0	233
BELIER	0	0	0	624	457	1 081	1 081
BERE	48	112	160	146	217	363	523
CAVALLY	5	86	91	30	64	94	185
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	8 358	8 428	16 786	9 705	5 761	15 466	32 252
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	221	73	294	2 002	1 663	3 665	3 959
GBEKE	1 678	1 173	2 851	1 370	805	2 175	5 026
GBOKLE	0	0	0	92	93	185	185
GÔH	524	792	1 316	728	737	1 465	2 781
GONTOUGO	48	293	341	1 368	1 190	2 558	2 899
GRANDS PONTS	297	2 332	2 629	359	248	607	3 236
GUEMON	0	0	0	94	338	432	432
HAMBOL	59	282	341	20	12	32	373
HAUT-SASSANDRA	542	565	1 107	988	950	1 938	3 045
IFFOU	84	539	623	196	85	281	904
INDENIE-DJUABLIN	35	304	339	1 140	892	2 032	2 371
KABADOUGOU	151	374	525	187	135	322	847
LA ME	182	494	676	241	164	405	1 081
LOH-DJIBOUA	11	145	156	656	482	1 138	1 294
MARAHOUÉ	29	25	54	740	644	1 384	1 438
MORONOU	22	184	206	1 189	1 056	2 245	2 451
NAWA	0	0	0	513	327	840	840
N'ZI	0	0	0	314	183	497	497
PORO	39	409	448	771	279	1 050	1 498
SAN-PEDRO	100	829	929	1 460	795	2 255	3 184
SUD-COMOÉ	1	1	2	1 786	1 291	3 077	3 079
TCHOLOGO	186	548	734	143	12	155	889
TONKPI	122	785	907	281	181	462	1 369
WORODOUGOU	0	0	0	128	118	246	246
TOTAL	13 589	19 076	32 665	28 060	19 779	47 839	80 504

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 10 : Effectif des apprenants Formation Professionnelle Qualifiante par région selon le statut de l'établissement et le sexe

REGION	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	1	18	19	0	0	0	19
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	0	0	0	1 102	855	1 957	1 957
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	0	0	0	79	61	140	140
GONTOUGO	0	11	11	7	34	41	52
GUEMON	0	0	0	38	9	47	47
HAMBOL	1	54	55	0	0	0	55
ME	0	3	3	0	0	0	3
PORO	0	0	0	38	2	40	40
TONKPI	13	35	48	0	0	0	48
TOTAL	15	121	136	1 264	961	2 225	2 361

Source : Enquête DPSI

Tableau 11 : Effectif des apprenants en Formation Professionnelle Qualifiante par région selon le secteur d'activité et le sexe

REGION	PRIMAIRE		TOTAL	SECONDAIRE		TOTAL	TERTIAIRE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	0	0	0	1	18	19	0	0	0	19
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	0	0	0	246	509	755	856	346	1 202	1 957
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	0	0	0	0	0	0	79	61	140	140
GONTOUGO	0	0	0	0	11	11	7	34	41	52
GUEMON	0	0	0	0	0	0	38	9	47	47
HAMBOL	0	0	0	1	54	55	0	0	0	55
ME	0	0	0	0	3	3	0	0	0	3
PORO	0	0	0	0	0	0	38	2	40	40
TONKPI	0	0	0	13	35	48	0	0	0	48
TOTAL	0	0	0	261	630	891	1 018	452	1 470	2 361

Source : Enquête DPSI

Tableau 12 : Attribution de bourses Côte d'Ivoire pour l'année 2022-2023 aux apprenants de la formation professionnelle par diplôme et par niveau d'étude

DIPLÔME	NIVEAU D'ETUDE	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
		F	M		F	M		
BP	1ère Année	6	39	45	0	0	0	45
	2ème Année	11	74	85	0	0	0	85
	3ème Année	11	35	46	0	0	0	46
	Total BP	28	148	176	0	0	0	176
BT	1ère Année	889	1 268	2 157	354	372	726	2 883
	2ème Année	957	1 443	2 400	220	163	383	2 783
	3ème Année	885	1 304	2 189	82	76	158	2 347
	Total BT	2 731	4 015	6 746	656	611	1 267	8 013
BTS	1ère Année	851	809	1 660	0	0	0	1 660
	2ème Année	289	360	649	0	0	0	649
	Total BTS	1 140	1 169	2 309	0	0	0	2 309
CAP	1ère Année	607	1 364	1 971	0	0	0	1 971
	2ème Année	563	1 152	1 715	0	0	0	1 715
	3ème Année	513	1 258	1 771	0	0	0	1 771
	Total CAP	1 683	3 774	5 457	0	0	0	5 457
ENSEMBLE		5 582	9 106	14 688	656	611	1 267	15 955

Source : DOBM

Tableau 13 : Attribution de bourses Côte d'Ivoire pour l'année 2022-2023 aux apprenants de la formation professionnelle par secteur et niveau d'étude

NIVEAU D'ETUDE	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
Seconde	149	317	466	511	569	1 080	1 546
Première	176	427	603	379	468	847	1 450
Terminale	138	361	499	232	232	464	963
TOTAL	463	1 105	1 568	1 122	1 269	2 391	3 959

Source : DOBM

Tableau 14 : Effectifs des auditeurs en apprentissage par filière et localité en 2022

LOCALITÉ	FILIÈRES	DURÉE DE LA FORMATION	TOTAL
«BOUNKANI (Bouna- Nassian- Tehini- Doropo)»	Tapiserie	12 mois	15
	Carrelage		9
	Coiffure		129
	Carrossier/ Tôlier		6
	Froid Climatisation		0
	Peinture bâtiment		18
	Construction métallique		42
	Couture		163
	Electricité auto		16
	Electricité bâtiment		25
	Maçonnerie		48
	Mécanique auto		28
	Mécanique moto		42
	Menuiserie		36
	Plomberie sanitaire		8
	Vitrierie		11
	Broderie		0
	Climatisation auto		0
	Maintenance pompe hydraulique		0
Electricité industrielle	0		
TOTAL BOUNKANI		596	
«TCHOLGO (Ferké- Ouangolo- Kong)»	Tapiserie	12 mois	2
	Carrelage		6
	Coiffure		17
	Carrossier/ Tôlier		6
	Froid Climatisation		1
	Peinture bâtiment		0
	Construction métallique		59
	Couture		61
	Electricité auto		8
	Electricité bâtiment		43
	Maçonnerie		14
	Mécanique auto		34
	Mécanique moto		44
	Menuiserie		41
	Plomberie sanitaire		15
	Vitrierie		0
	Broderie		7
Climatisation auto	2		
Maintenance pompe hydraulique	0		
Electricité industrielle	0		
TOTAL TCHOLGO		360	

LOCALITÉ	FILIÈRES	DURÉE DE LA FORMATION	ENSEMBLE
"PORO (Korhogo- Dikodougou- Mbengué)"	Tapisserie	12 mois	0
	Carrelage		0
	Coiffure		26
	Carrossier/ Tôlier		0
	Froid Climatisation		20
	Peinture bâtiment		0
	Construction métallique		56
	Couture		24
	Electricité auto		0
	Electricité bâtiment		34
	Maçonnerie		0
	Mécanique auto		22
	Mécanique moto		0
	Menuiserie		19
	Plomberie sanitaire		0
	Vitrierie		0
	Broderie		0
	Climatisation auto		0
	Maintenance pompe hydraulique		0
	Electricité industrielle		0
TOTAL PORO		201	
"BAGOUE (Boundiali- Kouto- Tengrela)"	Tapisserie	12 mois	0
	Carrelage		4
	Coiffure		5
	Carrossier/ Tôlier		0
	Froid Climatisation		1
	Peinture bâtiment		0
	Construction métallique		99
	Couture		105
	Electricité auto		0
	Electricité bâtiment		9
	Maçonnerie		8
	Mécanique auto		3
	Mécanique moto		9
	Menuiserie		15
	Plomberie sanitaire		0
	Vitrierie		0
	Broderie		0
Climatisation auto	0		
Maintenance pompe hydraulique	0		
Electricité industrielle	0		
TOTAL BAGOUE		258	

Source : Enquête DPSI

«KABADOUGOU - FOLON (Odienné- Gbelegban- Samatiguila- Se- guelon- Madinani- Minignan- Kaniasso)»	Tapiserie	12 mois	0
	Carrelage		5
	Coiffure		4
	Carrossier/ Tôlier		0
	Froid Climatisation		0
	Peinture bâtiment		5
	Construction métallique		23
	Couture		8
	Electricité auto		0
	Electricité bâtiment		17
	Maçonnerie		6
	Mécanique auto		0
	Mécanique moto		27
	Menuiserie		15
	Plomberie sanitaire		0
	Vitrierie		0
	Broderie		0
	Climatisation auto		0
Maintenance pompe hydraulique	0		
Electricité industrielle	0		
Total Kabadougou - Folon	110		
TOTAL GENERAL	1525		

Source : AGEFOP (2022) / Enquête Statistique 2021-2022

Autres apprenants

2.5

Tableau 15 : Effectifs des auditeurs formés dans le cadre du projet formation de personnes handicapées en 2022

LOCALITÉ	FILIÈRES	TYPE DE FORMATION	DURÉE DE LA FORMATION	AVEUGLE		SOURDS		PHYSIQUES		AUTRES		TOTAL
				F	M	F	M	F	M	F	M	
KOUMASSI	Aviculture	Formation initiale	45 jours	0	1	0	0	3	15	3	4	26
KOUMASSI	Entrepreneuriat	Formation initiale	15	0	1	0	0	28	52	5	10	96
TOTAL											122	

Source : AGEFOP (2022) / Enquête Statistique 2021-2022

Tableau 16: Effectifs des auditeurs sans handicap formés dans le cadre du projet FQCD en 2022

LOCALITÉ	FILIÈRES	DURÉE DE LA FORMATION	F	M	TOTAL
Abidjan	Maintenance informatique et réseau	3 mois	0	0	0
	Electricité bâtiment	4 mois	1	17	18
	Electricité industrielle	6 mois	1	15	16
	Froid climatisation	6 mois	1	10	11
TOTAL ABIDJAN			3	42	45
Bouaké	Electricité bâtiment	4 mois	1	62	63
	Maintenance Informatique et Réseau	3 mois	0	25	25
	Sanitaire Social	3 mois	15	28	43
	Teinture Industrielle	10 jours	0	17	17
	Entreprenariat	9 jours	1	16	17
TOTAL ABIDJAN			17	148	165
TOTAL FQCD ABIDJAN ET BOUAKÉ			20	190	210

Source : AGEFOP (2022) / Enquête Statistique 2021-2022

Tableau 17: Effectifs des auditeurs sans handicap formés dans le cadre du projet Grande Distribution 2022

LOCALITÉ	FILIÈRES	DURÉE DE LA FORMATION	F	M	TOTAL
Abidjan	Employé Polyvalent	5 mois	30	27	57
	Vendeur en boucherie		1	14	15
	Vendeur en boulangerie		15	6	21
	Vendeur en charcuterie		20	6	26
	Vendeur en fruits et légumes		6	3	9
	Vendeur en poissonnerie		3	11	14
TOTAL			75	67	142

Source : AGEFOP (2022) / Enquête Statistique 2021-2022

Etablissements

3

Etablissements

3

Le système éducatif en Côte d'Ivoire présente des inégalités régionales en ce qui concerne les infrastructures, l'accès et la qualité de l'enseignement. Divers établissements contribuent à façonner les parcours éducatifs et professionnels des apprenants.

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Chiffres Globaux

Pour l'année 2021-2022, l'EFTP a enregistré 647 établissements dont 565 établissements du privé et 82 structures de formations publiques. Les régions du Bélier, Bounkani, Gboklê, Guemon, Nawa, N'zi et Worodougou ne disposent d'aucun établissement public. De plus, la région du Folon ne dispose d'aucun établissement tant public que privé. Cette réalité met en évidence l'ampleur des défis auxquels sont confrontées ces régions en matière d'accès à une éducation technique et professionnelle de qualité. Cela souligne aussi la nécessité pressante de mesures visant à corriger ces disparités et à garantir des opportunités éducatives équitables dans l'ensemble du pays (Cf. Tableau 18).

Type de structures de formation

Parmi les 617 établissements de l'EFTP, on dénombre 195 établissements dédiés à l'Enseignement Technique, 144 centres spécialisés dans la Formation Professionnelle, et 278 structures offrant à la fois un Enseignement Technique et une Formation Professionnelle (Cf. Tableau 19). Ce sont 31,6% d'établissements qui dispensent exclusivement les cours relatifs à l'Enseignement Technique. Ceux-ci sont concentrés dans le District Autonome d'Abidjan et les régions du Gbêkê, de l'Agnéby-Tiassa et du Haut-Sassandra. En revanche, les régions du Nord comptent au maximum deux établissements, à l'exception de la région du Poro qui en compte trois. En ce qui concerne les établissements qui font exclusivement la Formation Professionnelle, leur répartition est assez uniforme du Nord au Sud du pays, avec en tête le District autonome d'Abidjan, suivi des régions du Gbêkê, du Poro, de la Bagoué, de La Mé et du Sud Comoé (Cf. Tableau 19). Dans l'ensemble, près de la moitié des établissements recensés proposent les deux ordres de formations.

Commodités

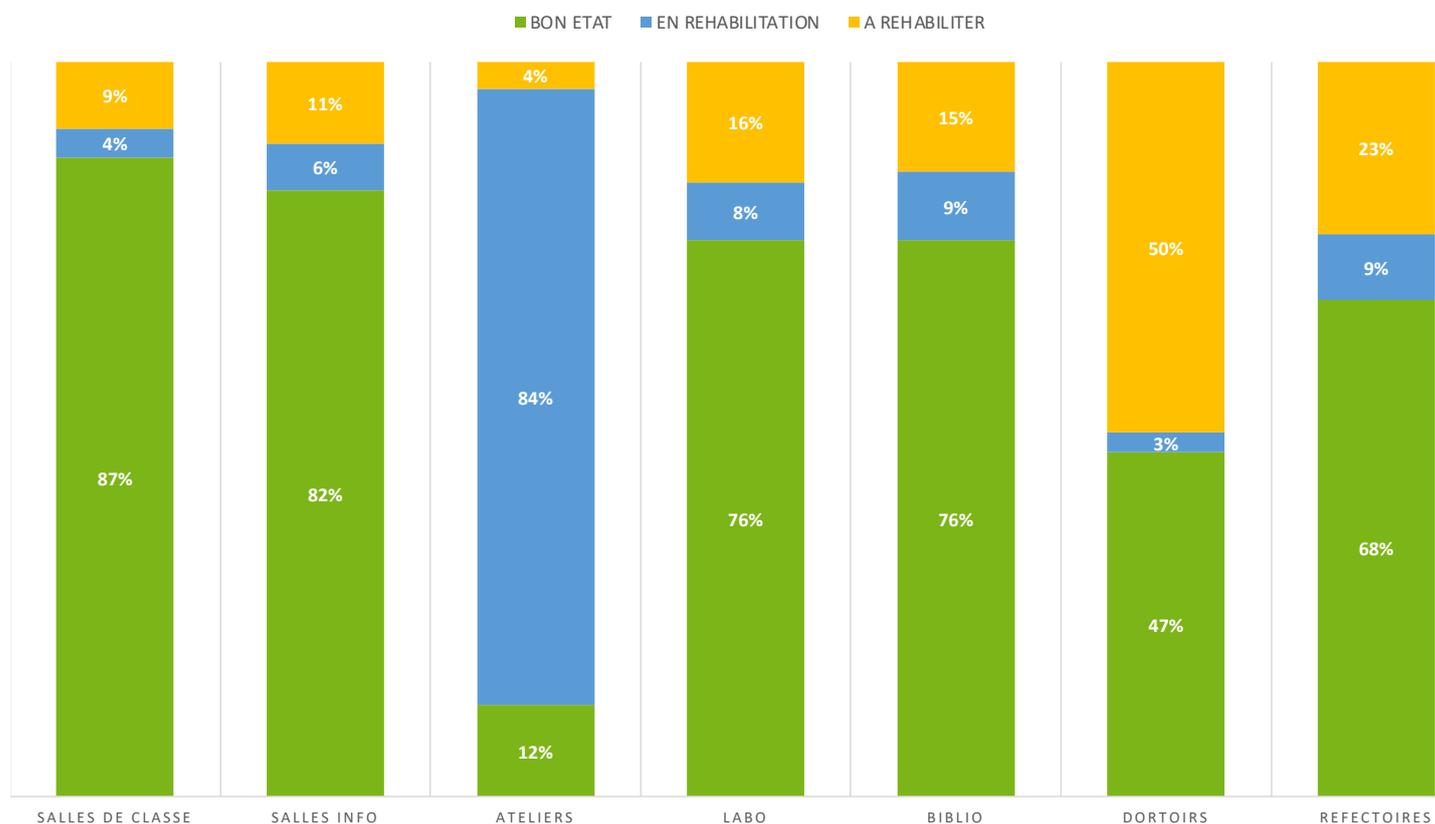
Les commodités au sein des établissements de l'EFTP concourent à l'amélioration optimale et efficace de l'environnement d'apprentissage. Ces commodités englobent un large éventail d'infrastructures et de ressources qui facilitent l'acquisition de compétences techniques et professionnelles par les apprenants. En 2022, les informations sur les infrastructures ont été recueillies pour 519 établissements. Parmi ceux-ci, 495 (95,37 %) sont équipés d'infrastructures sociales de base telle que l'eau, l'électricité et les latrines; 452 (87,09 %) ont accès à Internet; 88 (17 %) disposent d'une cantine; 260 (50,1 %) disposent d'une infirmerie et 52 (10,01%) ont des dortoirs (Cf. Tableaux 20 et 22). 86,06% des structures privées de formation sont dotées d'infrastructures sociales de base, alors que seulement 13,94% des structures publiques bénéficient de telles installations.

Etablissements

3

Etat des bâtiments

Les différents composants d'un ouvrage de formation technique et professionnel sont : les salles de classe, les espaces informatiques, les ateliers, les laboratoires, les bibliothèques ainsi que les bureaux. La qualité des infrastructures est déterminante pour la bonne marche du système d'apprentissage. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de présenter l'état de ces différentes infrastructures. A cet effet, il ressort que 76 % des salles de classe sont en bon état, tout comme 51 % des laboratoires. Cependant, 78 % des ateliers sont en cours de réhabilitation partielle ou totale. De plus, la plupart de ces établissements présentent un besoin important de dortoirs, de réfectoires, de salles informatiques et de bibliothèques (Cf. Tableaux 24).



Les établissements privés se distinguent avec 82% de salles de classe en bon état, tandis que ce taux descend à 47% pour les structures publiques. De plus, la nécessité de mise à disposition de dortoirs est particulièrement prononcée dans le secteur public, avec un total de 4 581 dortoirs contre 1 373 dortoirs dans le secteur privé (Cf. Tableaux 25 et 26).

La majorité des ateliers sont localisés dans le District Autonome d'Abidjan, et ils sont principalement en phase de réhabilitation (Cf. Tableaux 27 et 28).

Etablissements

3

Etablissements ayant des affectés de l'Etat

Chaque année, le METFPA oriente des apprenants vers les établissements publics et privés. Pour l'année scolaire 2021-2022, 320 structures de formations ont reçu des affectés de l'Etat dont 266 privées. Les régions qui se démarquent le plus en termes de nombre d'établissements accueillant des affectés de l'Etat, classées dans un ordre décroissant, sont le District Autonome d'Abidjan, la région du GBEKE et le District Autonome de Yamoussoukro (Cf. Tableaux 29).

Suivi des diplômés

Chaque année, les établissements du METFPA procèdent à un suivi de leurs diplômés. Ce sont au total 174 établissements qui ont entrepris le suivi des diplômés de l'année scolaire 2020-2021, dont 49 étaient des structures publiques de formation (Cf. Tableaux 41). Ces structures de formation ont principalement et respectivement assuré le suivi des apprenants ayant suivi des programmes en Bureautique et Gestion (54 soit 31%), en Electricité et Electronique (33 soit 19%), en Bâtiment (25 soit 14%), ainsi qu'en Hôtellerie et Tourisme (21 soit 12%). Cette tendance est également observée aussi bien dans le public que dans le privé (Cf. Tableaux 30).

Inspections dans les établissements de l'EFTP

Le METFPA, dans le processus de son suivi, procède annuellement aux inspections pédagogiques, administratives et financières de ses structures de formation publiques et privées. Au cours de l'année académique 2020-2021, un peu plus d'un tiers (38 %) des établissements fonctionnels ont été soumis à une inspection pédagogique, dont 93 % de structures privées (Cf. Tableau 31). Aussi, plus de la moitié (55%) des établissements fonctionnels ont fait l'objet d'une inspection administrative au cours de la même période, dont 96 % de structures privées (Cf. Tableau 32).

GESTION DE CRISES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

Rupture de stock

Des matières d'œuvre sont mises à disposition dans des ateliers des établissements de l'EFTP afin de faire bénéficier aux apprenants, de formation professionnelle pratique. En effet, la qualité et la diversité des matériaux et outils disponibles dans ces ateliers influent directement sur l'expérience d'apprentissage des apprenants. La disponibilité adéquate de celles-ci au sein des ateliers constitue ainsi un élément clé pour le succès de la formation professionnelle. Lorsque la matière première essentielle à la formation n'est pas disponible en quantité suffisante, les apprenants peuvent être empêchés d'acquérir les compétences pratiques nécessaires à leur futur métier. Dans l'ensemble, la gestion des stocks de fournitures reste un défi majeur au sein des établissements publics, en particulier dans le District Autonome d'Abidjan et dans les régions du Tonkpi, de Hambol, d'Indénié-Djuablin et de San-Pedro (Cf. Tableaux 33 et 34).

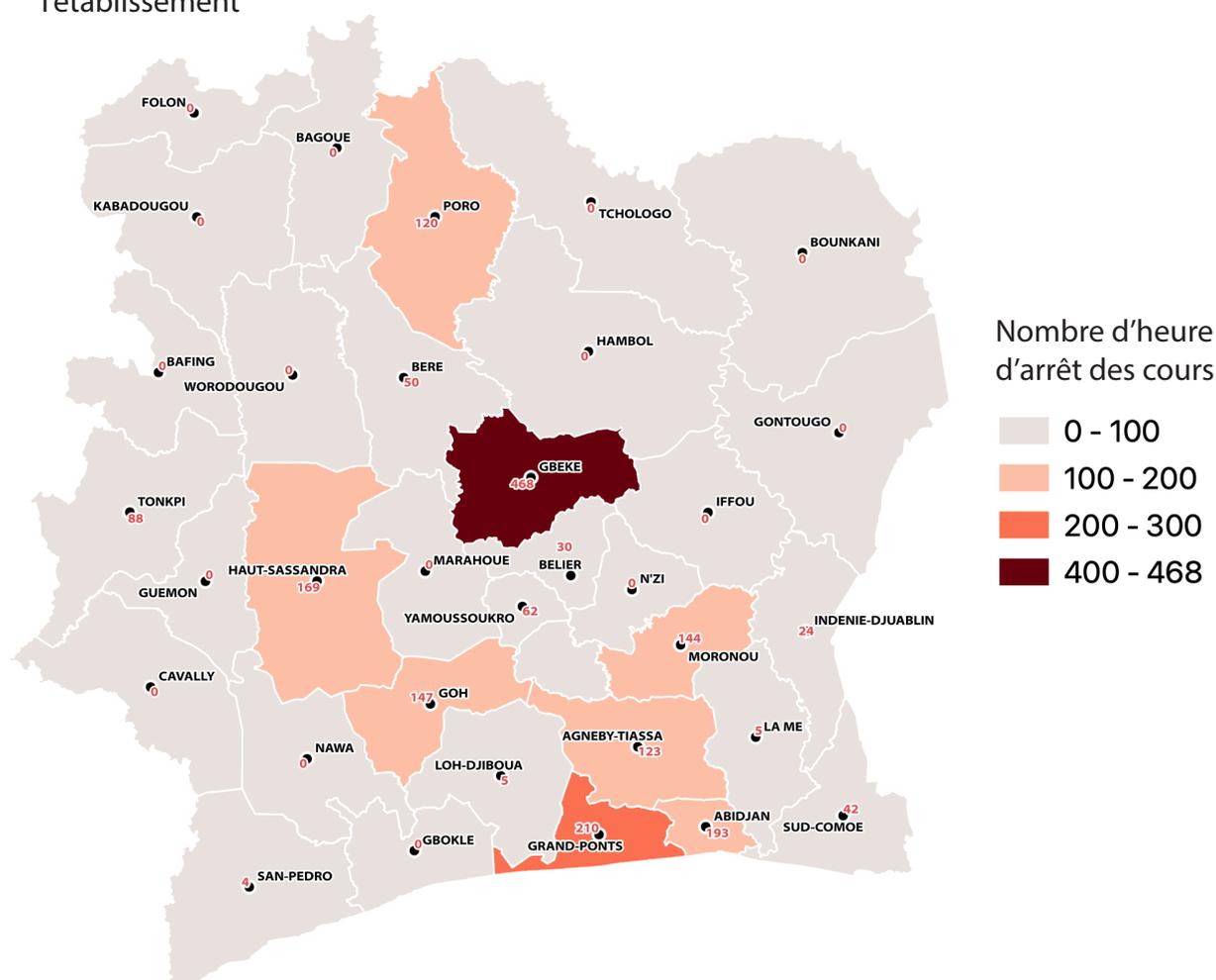
Etablissements

3

Grèves et arrêts de cours

Les grèves et les arrêts de cours peuvent avoir un impact considérable sur le déroulement de la formation des apprenants. Durant cette année scolaire, les établissements du METFPA ont connu des interruptions de cours, longues et prolongées. En effet, un total de 1 884 heures d'interruption de cours a été enregistré sur l'ensemble du territoire national. Plus précisément, quatorze (14) régions ont signalé des heures d'interruption de cours dépassant 10 heures (Cf. Tableau 35).

Figure 6 : Carte du nombre d'heure d'arrêts des cours par région administrative selon le statut de l'établissement



Etablissements

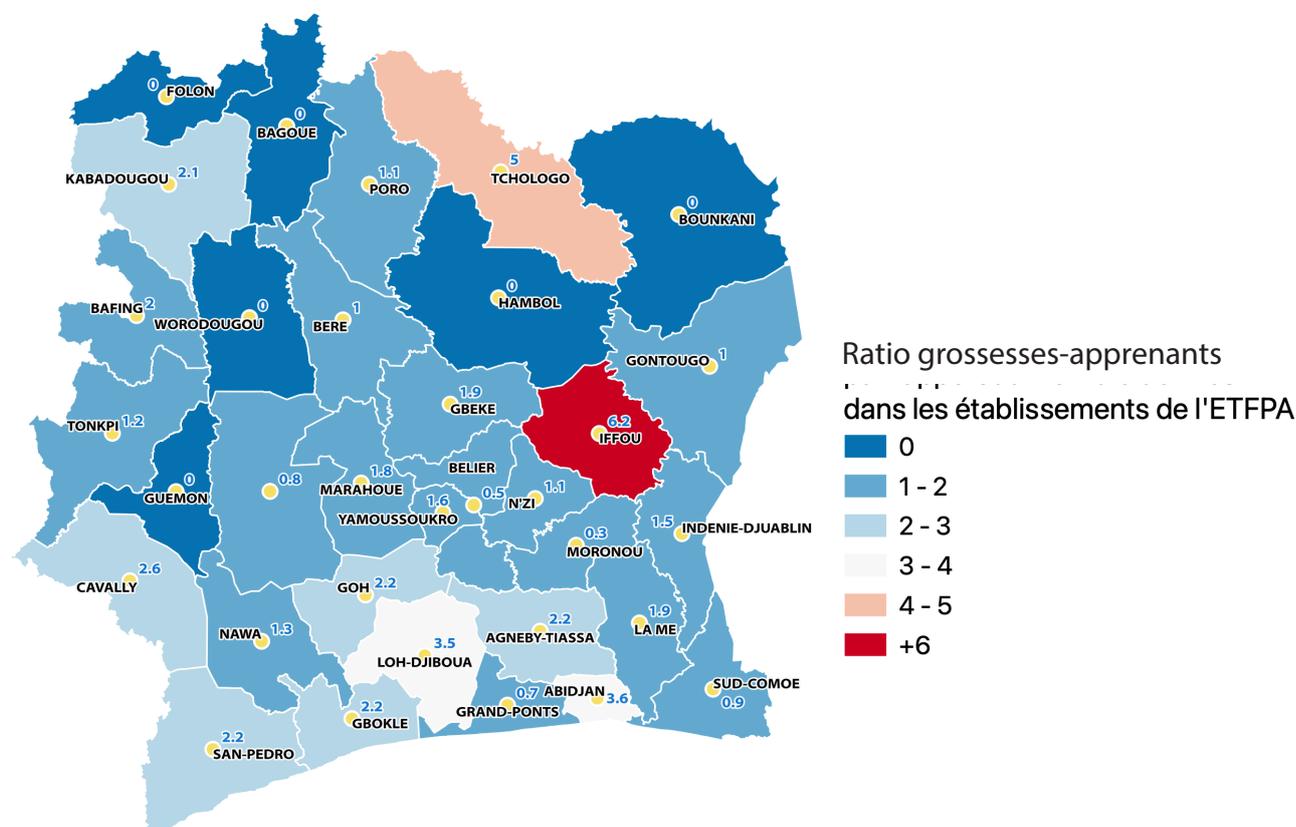
3

Les régions du Gbêkê, des Grands Ponts et le District Autonome d'Abidjan sont les plus touchées, enregistrant respectivement 468, 210 et 193 heures d'interruption de cours. En plus des interruptions de cours, ces établissements ont également connu des périodes de grève, avec un total de 61 grèves recensées, dont 19 dans le District Autonome d'Abidjan, 11 dans le Gbêkê et 7 dans le Tonkpi (Cf. Tableau 35).

Grossesses et Abandon

Les défis liés aux grossesses précoces et à l'abandon scolaire ont un impact significatif sur le parcours éducatif des jeunes, en particulier dans le contexte de l'ETFP. En effet, les grossesses précoces peuvent entraîner des pressions sociales et économiques sur les jeunes filles, les amenant à quitter l'école pour faire face aux responsabilités parentales. Pour l'année scolaire 2021-2022, un total de 1 963 grossesses a été enregistré dans notre secteur de formation. La majorité (1 345 soit 68,5%) se trouve dans le District Autonome d'Abidjan (Cf. Tableau 36). Cependant, le ratio grossesses-apprenants (nombre de grossesses sur nombre d'apprenants filles de la région) est plus important dans la région de l'Iffou.

Figure 7 : Carte des cas de grossesses par région administrative selon le statut de l'établissement



Etablissements

3

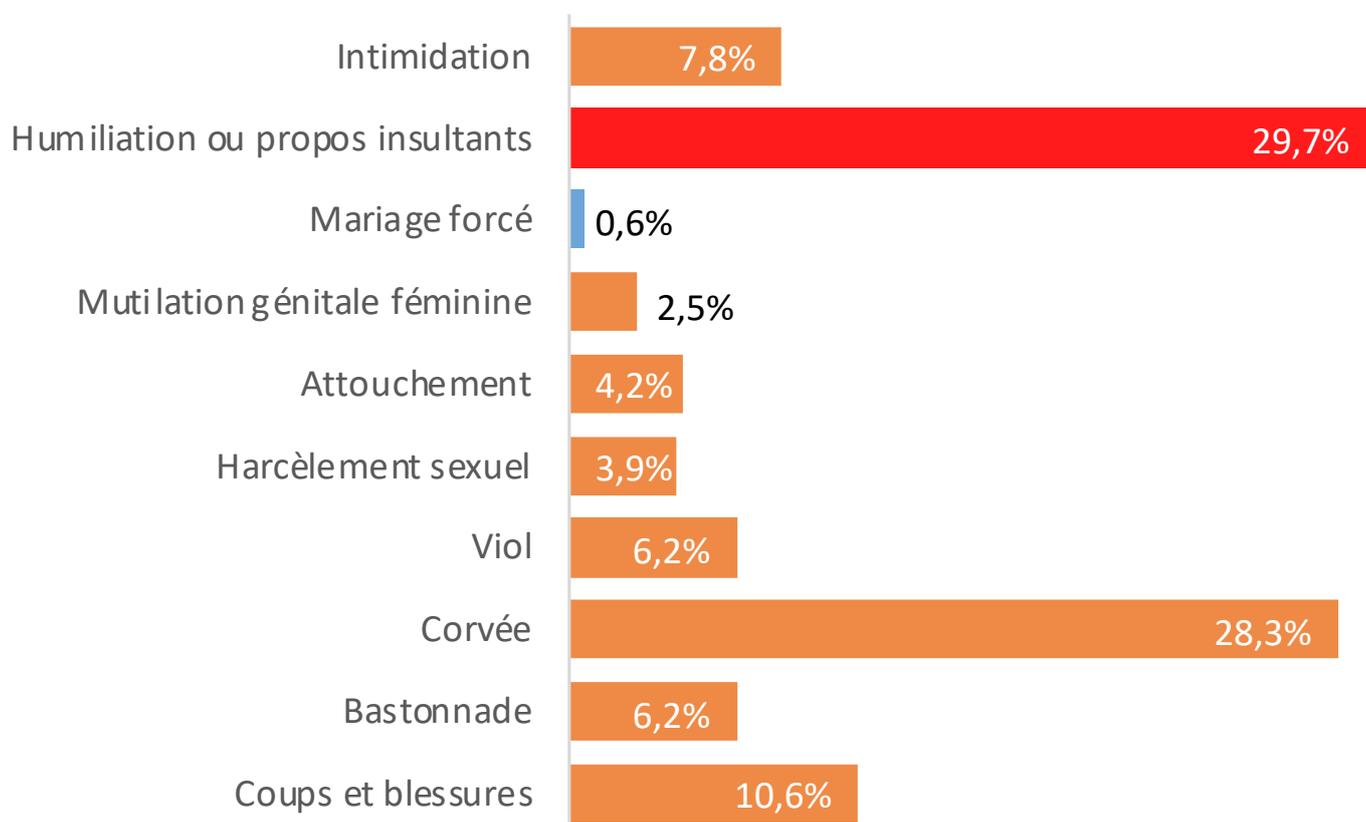
De même, la majorité des cas de grossesses (83,7 %) est enregistrée dans les établissements privés (Cf. Tableau 36). Aussi, le ratio grossesses-apprenants révèle une légère prédominance des établissements privés, avec 2,7 % par rapport à 2,2 % pour le secteur public. Cependant, le taux d'abandon suite à une grossesse est plus élevé dans les établissements publics (20%). En outre, une analyse des heures d'interruption de cours et des cas de grossesses révèle une corrélation positive entre ces deux paramètres (Cf. Tableau 36).

Violence en milieu scolaire

Les cas de violences en milieu scolaire, notamment au sein de l'EFTP, soulèvent des préoccupations sérieuses quant à la sécurité, au bien-être des apprenants et au bon déroulement de la formation. Ces actes de violence prennent diverses formes, allant du harcèlement et de l'intimidation à la violence physique ou verbale.

Durant l'année scolaire 2021-2022, 357 cas de violences scolaires ont été enregistrés, dont 22 cas de viols, 14 cas de harcèlement, 15 cas d'attouchements, 9 cas de mutilation génitale féminine et 2 cas de mariage forcé (Cf. Tableau 37).

Figure 8 : Répartition des différents cas de violences



Etablissements

3

Face à cette réalité préoccupante, le METFPA a entrepris des actions pour prévenir et combattre ces comportements nocifs.

RELATION AVEC LE MILIEU PROFESSIONNEL ET PARTENARIATS

Relation avec le milieu professionnel

La relation entre l'EFTP et le milieu professionnel est d'une importance capitale pour la formation d'apprenants compétents et aptes à répondre aux exigences du marché du travail. Cette connexion étroite permet de garantir la pertinence et l'efficacité de la formation professionnelle en alignant les programmes éducatifs sur les besoins réels de l'industrie et en favorisant une transition fluide entre la salle de classe et l'environnement professionnel.

En 2022, sur 519 établissements recensés, 316 d'entre eux sont dotés d'un Secrétariat Exécutif aux Relations Formation-Emploi (SERFE), tandis que 243 ont mis en place une cartographie des entreprises locales. De plus, 342 établissements ont établi des liens actifs avec le milieu professionnel (Cf. Tableau 38). Aussi, seulement 4 établissements publics (soit 5%) n'entretiennent pas de relation avec le milieu professionnel contre 266 structures privées de formation (soit 61%) (Cf. Tableau 39).

Partenariats

Les partenariats stratégiques entre les établissements EFTP et les entreprises jouent un rôle clé. Ils permettent aux apprenants d'acquérir une expérience pratique via des stages et des projets collaboratifs, renforçant leurs compétences spécifiques au métier et leur compréhension des technologies actuelles. Pour l'ensemble des structures de formation de l'EFTP, le partenariat le plus fréquent est la convention de mise en stage pratique des apprenants. En effet, ce partenariat est détenu par 55% des établissements privés et 78% des établissements publics.

PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'EFTP

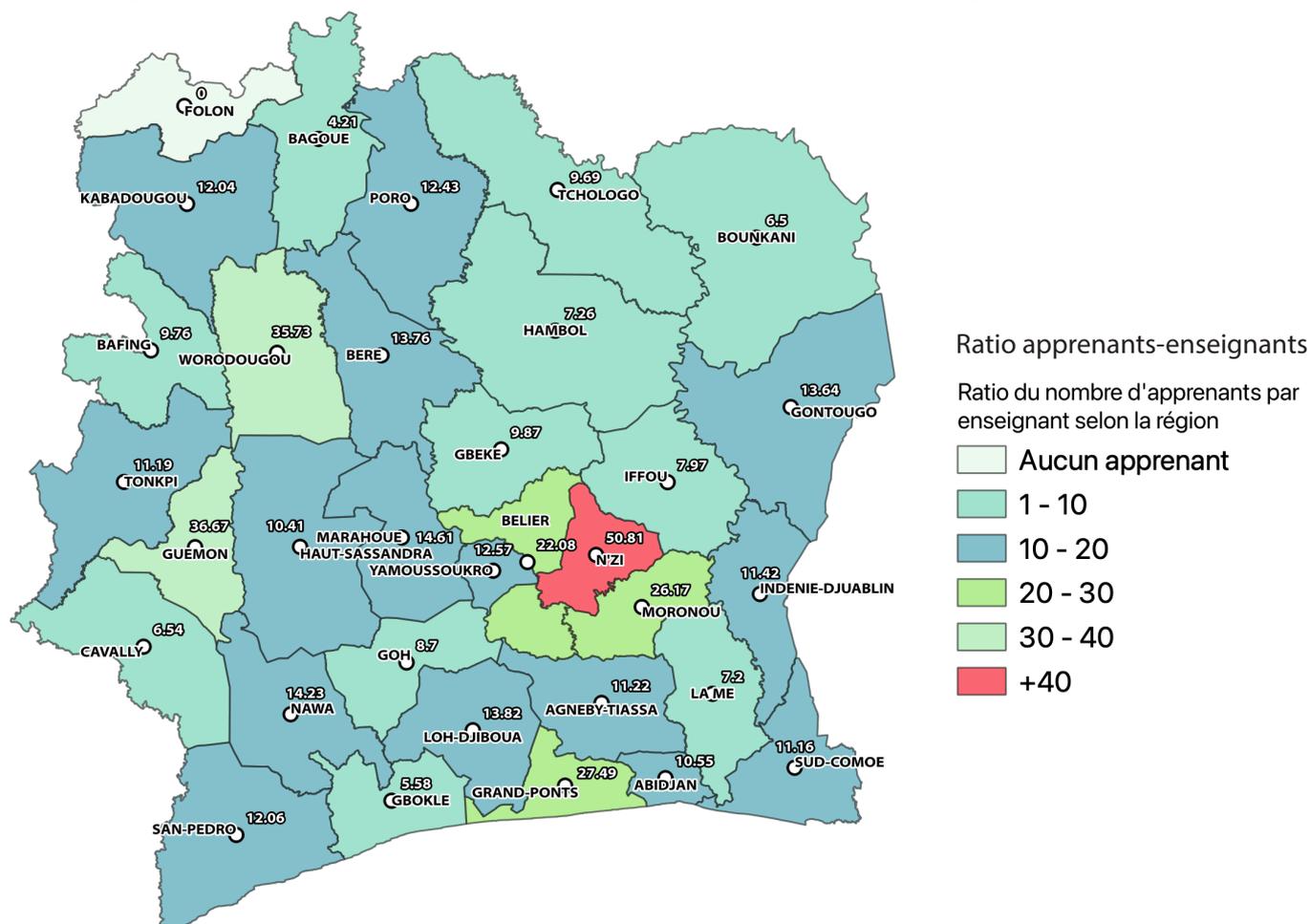
Le personnel des établissements de l'EFTP joue un rôle fondamental dans la prestation d'une éducation de qualité et la préparation des apprenants aux défis du monde professionnel. Ces professionnels englobent diverses catégories, allant des enseignants aux administrateurs et au personnel de soutien. Pour l'année scolaire 2021-2022, un total de 18 354 membres du personnel a été enregistré, réparti entre 4 058 dans le secteur public et 14 296 dans le secteur privé. Les femmes constituent 25 % de l'ensemble du personnel, une proportion qui se retrouve à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public (Cf. Tableau 42). Parmi ces membres du personnel, on dénombre 3 242 personnels administratifs, 13 264 enseignants en situation de classe et 1 848 personnels d'encadrement. Cependant, il est important de souligner que les femmes demeurent en minorité dans l'ensemble de ces catégories professionnelles (Cf. Tableaux 43 et 44).

Pour un total de 149 899 apprenants enregistrés, l'on obtient un ratio d'un enseignant pour 11,3 apprenants.

Etablissements

3

Figure 9 : Carte du nombre d'apprenants par enseignant selon la région



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL

Le Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation professionnelle (CIDFOR), dans sa fonction de soutien aux secteurs de l'ETFP pour le perfectionnement et la mise à jour des connaissances professionnelles du personnel, a apporté une contribution au renforcement des compétences de certains enseignants. En effet, onze (11) enseignants, dont deux (2) femmes, ont bénéficié d'un stage d'immersion et quatorze (14) enseignants, dont cinq (5) femmes, ont bénéficié d'un renforcement de capacités en 2022 (Cf. Tableaux 45 et 46).

La suite de ce chapitre présente les différents tableaux relatifs aux établissements.

Tableau 18: Répartition des établissements avec apprenant par région administrative selon le statut en 2021-2022

REGION	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
AGNEBY-TIASSA	2	14	16
BAFING	1	3	4
BAGOUE	5	3	8
BELIER	0	6	6
BERE	1	2	3
BOUNKANI	0	2	2
CAVALLY	1	3	4
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	24	258	282
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	2	19	21
GBEKE	5	31	36
GBOKLE	0	6	6
GOH	2	19	21
GONTOUGO	3	12	15
GRANDS PONTS	2	4	6
GUEMON	0	2	2
HAMBOL	3	2	5
HAUT-SASSANDRA	4	20	24
IFFOU	1	8	9
INDENIE-DJUABLIN	1	13	14
KABADOUGOU	3	2	5
LOH-DJIBOUA	2	12	14
MARAHOUÉ	2	10	12
LA ME	4	7	11
MORONOU	1	7	8
NAWA	0	12	12
N'ZI	0	1	1
PORO	2	14	16
SAN-PEDRO	2	16	18
SUD-COMOE	1	14	15
TCHOLOGO	3	3	6
TONKPI	4	9	13
WORODOUGOU	0	2	2
TOTAL	81	536	617

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 19: Répartition des établissements avec apprenant par région selon l'ordre d'enseignement en 2021-2022

REGION	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	FORMATION PROFESSIONNELLE	LES DEUX ORDRES A LA FOIS	ENSEMBLE
AGNEBY-TIASSA	8	2	6	16
BAFING	2	2	0	4
BAGOUE	2	6	0	8
BELIER	2	0	4	6
BERE	0	2	1	3
BOUNKANI	2	0	0	2
CAVALLY	2	1	1	4
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	97	49	136	282
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	3	2	16	21
GBEKE	12	7	17	36
GBOKLE	3	1	2	6
GOH	9	4	8	21
GONTOUGO	2	3	10	15
GRANDS PONTS	2	4	0	6
GUEMON	0	1	1	2
HAMBOL	0	4	1	5
HAUT-SASSANDRA	7	5	12	24
IFFOU	4	3	2	9
INDENIE-DJUABLIN	5	3	6	14
KABADOUGOU	0	3	2	5
LOH-DJIBOUA	5	3	6	14
MARAHOUÉ	2	3	7	12
LA ME	3	6	2	11
MORONOU	2	2	4	8
NAWA	2	4	6	12
N'ZI	0	0	1	1
PORO	3	6	7	16
SAN-PEDRO	8	4	6	18
SUD-COMOE	2	6	7	15
TCHOLOGO	1	5	0	6
TONKPI	4	3	6	13
WORODOUGOU	1	0	1	2
TOTAL	195	144	278	617

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 20: Répartition des établissements de l'EFTP dotés de l'ensemble des infrastructures sociales de base (eau potable-électricité-latrines) par région administrative selon le statut de l'établissement

REGION	DOTÉS			NON DOTÉS		
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
AGNEBY-TIASSA	2	9	11	0	2	2
BAFING	1	2	3	0	0	0
BAGOUE	2	2	4	3	0	3
BELIER	0	4	4	0	0	0
BERE	1	1	2	0	0	0
BOUNKANI	0	1	1	0	0	0
CAVALLY	1	3	4	0	0	0
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	22	206	228	1	5	6
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	2	16	18	0	0	0
GBEKE	5	26	31	0	0	0
GBOKLE	0	5	5	0	0	0
GOH	2	13	15	0	2	2
GONTOUGO	1	11	12	2	1	3
GRANDS PONTS	2	1	3	0	0	0
GUEMON	0	2	2	0	0	0
HAMBOL	2	1	3	1	0	1
HAUT-SASSANDRA	4	17	21	0	1	1
IFFOU	1	7	8	0	1	1
INDENIE-DJUABLIN	1	10	11	0	0	0
KABADOUGOU	3	2	5	0	0	0
LOH-DJIBOUA	2	9	11	0	0	0
MARAHOUÉ	1	8	9	1	1	2
LA ME	3	5	8	1	0	1
MORONOU	1	5	6	0	0	0
NAWA	0	9	9	0	0	0
N'ZI	0	1	1	0	0	0
PORO	2	12	14	0	0	0
SAN-PEDRO	2	14	16	0	0	0
SUD-COMOE	1	12	13	0	0	0
TCHOLOGO	3	3	6	0	0	0
TONKPI	2	8	10	2	0	2
WORODOUGOU	0	1	1	0	0	0
TOTAL	69	426	495	11	13	24

Source : Enquête DPSI

Tableau 21 : Répartition des établissements de l'EFTP dotés de l'ensemble des infrastructures sociales de base (eau potable-électricité-latrines) par zone selon le statut de l'établissement

ZONE	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
	DOTÉS			NON DOTÉS		
URBAINE	64	409	473	10	12	22
RURALE	5	17	22	1	1	2
TOTAL	69	426	495	11	13	24

Source : Enquête DPSI

Tableau 22 : Répartition (%) des établissements par commodités et par région

Le tableau suivant présente le pourcentage des établissements par région disposant de certaines commodités. Il provient exclusivement des données de l'enquête menée par la DPSI.

REGION	TOTAL ETABLISSEMENT	Avec ELECTRICITE (%)	Avec EAU POTABLE (%)	Avec ESPACE DE SPORT (%)	Avec CANTINE (%)	Avec INFRIMERIE (%)	Avec CLÔTURE (%)	Avec DISPO LAVAGE DES MAINS (%)	Avec LATRINES FONCTIONNELLES (%)	Avec SALLE DE PROFESSEUR (%)	Avec AMENAGEMENT SPECIFIQUES HANDICAPES (%)	Avec INTERNAT (%)	Avec SERVICE MAINTENANCE (%)	Avec SALLES INFORMATIQUES (%)	Avec CONNEXION INTERNET (%)	Avec BIBLIOTHEQUE (%)	Avec TITRE FONCIER OU ACD (%)	Avec SERVICE DE GARDEJOUR (%)	Avec UN COMITE DE GESTION (%)	Avec SYSTEME DE GESTION INFORMATISE (%)	EXISTENCE D'UN SITE INTERNET (%)	EXISTENCE D'ACTIVITES DE PROMOTION DES TIC (%)
AGNEBY-TIASSA	13	100	85	92	0	38	69	92	100	92	15	8	62	92	92	54	77	92	54	92	0	23
BAFING	3	100	100	100	0	0	100	100	100	100	33	0	67	100	67	67	33	100	67	33	0	67
BAGOUÉ	7	100	100	57	0	14	29	100	57	86	0	0	14	43	0	0	14	86	71	14	14	0
BELIER	4	100	100	100	0	25	100	100	100	100	0	0	75	100	100	100	75	100	75	100	25	0
BERE	2	100	100	100	0	50	100	100	100	100	50	50	100	100	50	50	50	100	50	100	50	50
BOUNKANI	1	100	100	100	0	100	0	100	100	100	0	0	100	100	100	100	100	100	0	100	100	100
CAVALLY	4	100	100	100	0	25	75	100	100	100	25	25	25	100	100	50	75	100	75	50	0	25
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	234	92	92	72	25	58	88	89	91	92	11	6	70	89	90	52	66	87	45	83	38	17
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	18	82	82	82	0	41	82	82	82	82	18	0	50	77	82	45	68	77	50	73	18	27
GBEKE	31	94	94	85	0	58	88	94	94	94	18	12	58	85	94	55	55	85	55	67	30	15
GBOKLE	5	100	100	100	0	40	40	100	100	100	40	0	40	100	100	100	60	60	0	100	0	0
GOH	17	94	83	89	11	44	94	89	94	89	11	22	61	89	89	39	50	78	44	78	28	17
GONTOUGO	15	93	87	80	13	33	67	93	87	93	13	7	53	80	87	40	73	100	33	73	13	20
GRANDS PONTS	3	75	75	75	75	50	75	75	75	75	25	50	50	75	75	75	25	50	50	75	0	25
GUEMON	2	100	100	50	0	50	100	100	100	50	0	0	0	100	100	50	50	50	50	50	0	50
HAMBOL	4	100	100	50	0	0	100	75	75	75	0	25	25	75	25	0	25	50	50	25	50	0
HAUT-SASSANDRA	22	100	100	82	14	55	100	95	95	100	18	5	64	91	91	32	64	95	64	86	14	9
IFFOU	9	100	89	100	11	78	56	89	89	89	33	11	44	89	89	78	78	89	33	89	0	11
INDENIE-DJUABLIN	11	92	92	92	8	42	75	92	92	83	0	17	58	92	92	50	50	75	50	67	33	33
KABADOUGOU	5	100	100	100	0	20	80	100	100	100	20	40	60	80	100	60	20	100	80	60	20	40
LOH-DJIBOUA	11	100	100	91	9	55	91	91	100	91	9	9	73	91	82	82	64	91	73	73	9	18
MARAHOUÉ	11	100	100	82	0	36	91	91	82	91	27	9	45	82	91	27	55	100	55	82	0	9
LA ME	9	89	89	78	0	44	89	89	100	100	22	33	56	78	67	56	67	100	78	78	22	22
MORONOU	6	100	100	100	0	67	83	67	100	100	0	17	50	83	100	50	50	83	50	100	17	17
NAWA	9	100	100	89	0	44	100	100	100	100	11	0	44	89	100	78	100	89	67	89	33	22
N'ZI	1	50	50	50	0	0	50	50	50	50	0	0	0	50	50	0	50	50	0	50	0	0
PORO	14	100	100	86	43	36	86	100	100	93	0	14	71	86	93	29	79	100	79	64	29	7
SAN-PEDRO	16	100	100	69	6	38	75	100	100	88	25	19	88	94	94	56	81	94	50	88	38	19
SUD-COMOE	13	100	100	85	46	46	77	100	100	100	0	46	69	92	92	54	54	100	46	85	46	8
TCHOLOGO	6	100	100	67	17	33	83	100	100	83	33	33	17	50	50	33	33	83	67	33	33	0
TONKPI	12	92	85	77	15	38	77	85	77	77	0	15	54	77	77	15	38	92	46	77	8	15
WORDOUGOU	1	100	100	100	0	0	100	100	100	100	0	0	100	100	100	100	100	100	100	100	0	0
TOTAL	519	94	93	79	17	50	84	91	92	91	13	10	62	87	87	50	63	88	50	79	29	17

Tableau 23 : Répartition (%) des établissements par commodités et par statut

1ère partie

REGION	Total établisse- ment	Avec électricité (%)	Avec eau potable (%)	Avec espace de sport (%)	Avec cantine (%)	Avec infirmerie (%)	Avec clôture (%)	Avec dispo lavage des mains (%)	Avec Latrines fonctionnelles (%)	Avec salle de professeur (%)	Avec aménage- ment spécifiques handicapés (%)	Avec internet (%)	Avec service maintenance (%)	Avec salles infor- matiques (%)
PUBLIC	80	98	95	67	19	38	79	88	93	85	5	28	65	59
PRIVE	439	94	92	81	15	52	89	91	90	93	14	7	58	92
TOTAL	519	94	93	79	17	50	84	91	92	91	13	10	62	87

2ème partie

REGION	Total établisse- ment	Avec connexion internet (%)	Avec biblio- thèque (%)	Avec titre foncier ou ACD (%)	Avec service de gardiennage (%)	Avec un comité de gestion (%)	Avec système de gestion informa- tisé (%)	Existence d'un site internet (%)	Existence d'activi- tés de promotion des TIC (%)
PUBLIC	80	57	33	9	91	69	43	30	14
PRIVE	439	89	53	72	69	47	83	28	19
TOTAL	519	87	50	63	88	50	79	29	17

Source : Enquête DPSI

Tableau 24 : Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques, de bureaux, de dortoirs et de réfectoires selon leur état.

ETAT	SALLES DE CLASSE	SALLES INFO	ATELIERS	LABO	BIBLIO	DORTOIRS	REFECTOIRES
BON ETAT	6548	636	531	327	267	507	98
EN REHABILITATION	293	49	3580	34	33	29	13
A REHABILITER	689	86	158	71	53	545	34
BESOIN	1112	510	306	204	272	5954	109
TOTAL	8642	1281	4575	636	625	7035	254

Source : Enquête DPSI

Tableau 25 : Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques, de bureaux, de dortoirs et de réfectoires des établissements publics selon leur état

ETAT	SALLES DE CLASSE	SALLES INFO	ATELIERS	LABO	BIBLIO	DORTOIRS	REFECTOIRES
BON ETAT	735	67	183	39	19	187	8
EN REHABILITATION	74	8	11	10	4	18	1
A REHABILITER	372	31	134	26	18	359	29
BESOIN	371	87	118	62	52	4 581	35
TOTAL	1 552	193	446	137	93	5 145	73

Source : Enquête DPSI

Tableau 26 : Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques, de bureaux, de dortoirs et de réfectoires des établissements privés selon leur état

ETAT	SALLES DE CLASSE	SALLES INFO	ATELIERS	LABO	BIBLIO	DORTOIRS	REFECTOIRES
BON ETAT	5 813	569	348	288	248	320	90
EN REHABILITATION	219	41	3 569	24	29	11	12
A REHABILITER	317	55	24	45	35	186	5
BESOIN	741	423	188	142	220	1 373	74
TOTAL	7 090	1 088	4 129	499	532	1 890	181

Source : Enquête DPSI

Tableau 27 : Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques et de bureaux en bon état par région

REGION	SALLES DE CLASSE	SALLES INFO	ATELIERS	LABO	BIBLIO	BUREAUX
AGNEBY-TIASSA	119	13	2	6	7	63
BAFING	19	4	6	2	4	20
BAGOUE	32	3	11	1	0	18
BELIER	41	5	0	3	4	26
BERE	40	11	4	1	1	5
BOUNKANI	10	1	0	2	1	5
CAVALLY	25	5	3	1	2	16
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	3270	298	255	164	127	1488
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	242	25	11	17	11	126
GBEKE	338	39	26	15	16	180
GBOKLE	25	5	0	1	5	25
GOH	264	24	10	5	4	127
GONTOUGO	176	19	9	11	5	90
GRANDS PONTS	40	3	17	8	3	41
GUEMON	14	2	0	2	1	7
HAMBOL	17	3	11	0	0	15
HAUT-SASSANDRA	355	23	16	21	14	127
IFFOU	95	10	14	4	5	53
INDENIE-DJUABLIN	145	11	29	1	5	45
KABADOUGOU	45	8	17	7	3	60
LOH-DJIBOUA	146	12	6	14	9	59
MARAHOUÉ	158	15	9	6	3	78
ME	90	8	4	4	4	34
MORONOU	96	6	1	3	3	47
NAWA	82	8	2	6	7	79
N'ZI	14	1	0	0	0	4
PORO	115	15	13	3	3	86
SAN-PEDRO	201	20	7	7	7	116
SUD-COMOE	165	19	28	3	9	70
TCHOLOGO	39	7	10	1	1	24
TONKPI	126	12	10	7	2	95
WORODOUGOU	4	1	0	1	1	5
TOTAL	6548	636	531	327	267	3234

Source : Enquête DPSI

Tableau 28 : Répartition du nombre de salles de classe, de salles informatiques, d'ateliers, de laboratoires de bibliothèques et de bureaux en réhabilitation par région

REGION	SALLES DE CLASSE	SALLES INFO	ATELIERS	LABO	BIBLIO	BUREAUX
AGNEBY-TIASSA	0	2	1	1	1	11
BAFING	0	0	0	0	0	0
BAGOUE	0	0	0	0	1	1
BELIER	0	0	0	0	0	0
BERE	0	0	0	0	0	0
BOUNKANI	0	0	0	0	0	0
CAVALLY	1	0	0	0	0	0
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	147	21	3556	21	9	69
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUS-SOUKRO	26	1	0	2	1	1
GBEKE	5	1	1	0	0	1
GBOKLE	0	0	0	0	0	0
GOH	0	0	0	0	2	9
GONTOUGO	11	4	0	0	1	0
GRANDS PONTS	1	0	0	0	0	0
GUEMON	0	0	0	0	0	0
HAMBOL	0	0	2	0	0	0
HAUT-SASSANDRA	11	4	1	1	5	15
IFFOU	13	6	12	0	0	8
INDENIE-DJUABLIN	7	0	0	0	1	1
KABADOUGOU	5	0	0	0	1	0
LOH-DJIBOUA	0	0	0	0	0	0
MARAHOUÉ	2	1	0	0	0	0
ME	6	2	0	0	0	1
MORONOU	4	1	0	1	0	8
NAWA	19	4	1	0	3	2
N'ZI	0	0	0	0	0	0
PORO	19	0	3	0	0	3
SAN-PEDRO	2	0	0	1	2	1
SUD-COMOE	2	2	1	2	3	1
TCHOLOGO	7	0	2	2	1	2
TONKPI	5	0	0	2	2	1
WORODOUGOU	0	0	0	1	0	0
TOTAL	293	49	3580	34	33	135

Source : Enquête DPSI

Tableau 29 : Nombre d'établissements ayant reçu des affectés de l'Etat par région selon le statut en 2021-2022

REGION	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE
AGNEBY-TIASSA	1	7	8
BAFING	1	1	2
BAGOUE	4	2	6
BELIER	0	3	3
BERE	1	1	2
BOUNKANI	0	0	0
CAVALLY	1	3	4
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	19	120	139
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	2	12	14
GBEKE	4	12	16
GBOKLE	0	4	4
GOH	2	12	14
GONTOUGO	1	7	8
GRANDS PONTS	2	0	2
GUEMON	0	0	0
HAMBOL	2	1	3
HAUT-SASSANDRA	2	8	10
IFFOU	0	5	5
INDENIE-DJUABLIN	1	7	8
KABADOUGOU	1	2	3
LOH-DJIBOUA	2	7	9
MARAHOUÉ	1	7	8
ME	2	3	5
MORONOU	0	2	2
NAWA	0	4	4
N'ZI	0	1	1
PORO	2	7	9
SAN-PEDRO	0	11	11
SUD-COMOE	0	12	12
TCHOLOGO	2	1	3
TONKPI	1	3	4
WORODOUGOU	0	1	1
TOTAL	54	266	320

Source : Enquête DPSI

Tableau 30 : Répartition des établissements ayant effectué le suivi des diplômés 2020-2021 par statut et selon la métiers

METIER	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE
Agriculture	1	1	2
Art - Beauté - Mode	1	11	12
Bâtiment	12	13	25
Bois	1	7	8
Bureautique et Gestion	28	26	54
Electricité et Electronique	19	14	33
Hôtellerie et Tourisme	5	16	21
Imprimerie	1	1	2
Informatique	1	0	1
Mécanique	5	5	10
Pêche	0	1	1
Qualité et Transformation	0	2	2
Sanitaire Sociale	0	4	4
Soudure	5	7	12
TOTAL	79	108	187

Source : Enquête DPSI

Tableau 31 : Nombre d'établissements ayant fait l'objet d'une inspection pédagogique par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2020-2021.

REGION	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE
AGNEBY-TIASSA	0	3	3
BAFING	0	1	1
BELIER	0	1	1
BERE	0	1	1
CAVALLY	1	1	2
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	10	104	114
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	0	11	11
GBEKE	1	7	8
GOH	0	7	7
GONTOUGO	0	7	7
HAUT-SASSANDRA	1	5	6
IFFOU	0	2	2
INDENIE-DJUABLIN	0	4	4
KABADOUGOU	0	1	1
LOH-DJIBOUA	0	6	6
ME	1	4	5
MORONOU	0	1	1
NAWA	0	3	3
PORO	0	2	2
SAN-PEDRO	0	6	6
SUD-COMOE	0	2	2
TCHOLOGO	0	2	2
TONKPI	0	2	2
TOTAL	14	183	197

Source : Enquête DPSI

Tableau 32 : Nombre d'établissements ayant fait l'objet d'une inspection administrative par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2020-2021.

REGION	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE
AGNEBY-TIASSA	1	9	10
BAFING	0	1	1
BAGOUE	0	1	1
BELIER	0	3	3
BERE	0	0	0
BOUNKANI	0	1	1
CAVALLY	0	3	3
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	4	136	140
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	0	12	12
GBEKE	1	10	11
GBOKLE	0	0	0
GOH	0	9	9
GONTOUGO	2	6	8
GRANDS PONTS	0	0	0
GUEMON	0	0	0
HAMBOL	0	1	1
HAUT-SASSANDRA	0	15	15
IFFOU	0	5	5
INDENIE-DJUABLIN	0	7	7
KABADOUGOU	1	1	2
LOH-DJIBOUA	0	8	8
MARAHOUÉ	1	5	6
ME	0	4	4
MORONOU	0	4	4
NAWA	0	6	6
N'ZI	0	0	0
PORO	1	5	6
SAN-PEDRO	0	9	9
SUD-COMOE	0	7	7
TCHOLOGO	0	1	1
TONKPI	0	5	5
WORODOUGOU	0	0	0
TOTAL	11	274	285

Source : Enquête DPSI

Tableau 33 : Nombre d'établissements ayant connu des ruptures de stock de la matière d'œuvre par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2021-2022.

REGION	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
	INF À 1 MOIS	DE 1 MOIS À 2 MOIS	PLUS DE 2 MOIS	INF À 1 MOIS	DE 1 MOIS À 2 MOIS	PLUS DE 2 MOIS	INF À 1 MOIS	DE 1 MOIS À 2 MOIS	PLUS DE 2 MOIS
AGNEBY-TIASSA	0	0	0	0	0	1	0	0	1
BAFING	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BAGOUE	0	1	0	0	1	0	0	2	0
BELIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOUNKANI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAVALLY	0	1	0	0	0	0	0	1	0
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	1	2	4	1	1	1	2	3	5
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	1	0	0	0	0	0	1	0	0
GBEKE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GBOKLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GOH	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GONTOUGO	0	0	1	0	0	0	0	0	1
GRANDS PONTS	1	0	0	1	0	0	2	0	0
GUEMON	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HAMBOL	0	1	2	0	0	0	0	1	2
HAUT-SASSANDRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IFFOU	0	1	1	0	0	0	0	1	1
INDENIE-DJUABLIN	0	0	1	0	0	0	0	0	1
KABADOUGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOH-DJIBOUA	0	0	1	0	0	0	0	0	1
MARAHOUÉ	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ME	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MORONOU	0	1	0	0	0	0	0	1	0
NAWA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N'ZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PORO	1	0	0	0	0	0	1	0	0
SAN-PEDRO	0	0	1	0	0	0	0	0	1
SUD-COMOÉ	1	0	0	0	0	0	1	0	0
TCHOLOGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TONKPI	3	1	1	0	0	0	3	1	1
WORODOUGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8	8	12	2	2	2	10	10	14

Source : Enquête DPSI

Tableau 34 : Nombre de matière d'oeuvre ayant connu des ruptures de stock par région selon le statut de l'établissement durant l'année académique 2021-2022.

REGION	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
	INF À 1 MOIS	DE 1 MOIS À 2 MOIS	PLUS DE 2 MOIS	INF À 1 MOIS	DE 1 MOIS À 2 MOIS	PLUS DE 2 MOIS	INF À 1 MOIS	DE 1 MOIS À 2 MOIS	PLUS DE 2 MOIS
AGNEBY-TIASSA	0	0	0	0	0	12	0	0	12
BAFING	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BAGOUE	0	2	0	0	32	0	0	34	0
BELIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOUNKANI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAVALLY	0	8	0	0	0	0	0	8	0
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	8	10	74	12	24	54	20	34	128
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	2	0	0	0	0	0	2	0	0
GBEKE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GBOKLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GOH	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GONTOUGO	0	0	8	0	0	0	0	0	8
GRANDS PONTS	8	0	0	12	0	0	20	0	0
GUEMON	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HAMBOL	0	2	14	0	0	0	0	2	14
HAUT-SASSANDRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IFFOU	0	8	16	0	0	0	0	8	16
INDENIE-DJUABLIN	0	0	10	0	0	0	0	0	10
KABADOUGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOH-DJIBOUA	0	0	8	0	0	0	0	0	8
MARAHOUÉ	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ME	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MORONOU	0	12	0	0	0	0	0	12	0
NAWA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N'ZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PORO	4	0	0	0	0	0	4	0	0
SAN-PEDRO	0	0	10	0	0	0	0	0	10
SUD-COMOE	6	0	0	0	0	0	6	0	0
TCHOLOGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TONKPI	9	2	20	0	0	0	9	2	20
WORODOUGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	37	44	160	24	56	66	61	100	226

Source : Enquête DPSI

Tableau 35 : Répartition des grèves et arrêts des cours par région selon le statut de l'établissement.

REGION	PUBLIC		PRIVE		ENSEMBLE	
	NOMBRE DE GRÈVES	NOMBRE D'HEURES D'ARRÊT DES COURS	NOMBRE DE GRÈVES	NOMBRE D'HEURES D'ARRÊT DES COURS	NOMBRE DE GRÈVES	NOMBRE D'HEURES D'ARRÊT DES COURS
AGNEBY-TIASSA	0	0	2	123	2	123
BAFING	0	0	0	0	0	0
BAGOUE	0	0	0	0	0	0
BELIER	0	0	0	30	0	30
BERE	0	0	0	50	0	50
BOUNKANI	0	0	0	0	0	0
CAVALLY	0	0	0	0	0	0
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	2	42	17	151	19	193
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	0	0	5	62	5	62
GBEKE	3	240	8	228	11	468
GBOKLE	0	0	0	0	0	0
GOH	0	0	5	147	5	147
GONTOUGO	0	0	0	0	0	0
GRANDS PONTS	2	210	0	0	2	210
GUEMON	0	0	0	0	0	0
HAMBOL	0	0	0	0	0	0
HAUT-SASSANDRA	3	72	2	97	5	169
IFFOU	0	0	0	0	0	0
INDENIE-DJUABLIN	0	0	0	24	0	24
KABADOUGOU	0	0	0	0	0	0
LOH-DJIBOUA	0	5	0	0	0	5
MARAHOUÉ	0	0	0	0	0	0
ME	0	0	0	5	0	5
MORONOU	0	0	1	144	1	144
NAWA	0	0	1	0	1	0
N'ZI	0	0	0	0	0	0
PORO	0	0	0	120	0	120
SAN-PEDRO	0	0	1	4	1	4
SUD-COMOE	0	0	2	42	2	42
TCHOLOGO	0	0	0	0	0	0
TONKPI	0	0	7	88	7	88
WORODOUGOU	0	0	0	0	0	0
TOTAL	10	569	51	1315	61	1884

Source : Enquête DPSI

Tableau 36 : Répartition des cas de grossesses par région administrative selon le statut de l'établissement.

REGION	PUBLIC		PRIVE		ENSEMBLE	
	CAS DE GROSSESSES	% D'ABANDONS SUITE AUX CAS DE GROSSESSES	CAS DE GROSSESSES	% D'ABANDONS SUITE AUX CAS DE GROSSESSES	CAS DE GROSSESSES	% D'ABANDONS SUITE AUX CAS DE GROSSESSES
AGNEBY-TIASSA	27	11%	22	45%	49	27%
BAFING	2	0%	1	0%	3	0%
BAGOUE	0	0%	0	0%	0	0%
BELIER	0	0%	6	17%	6	17%
BERE	2	0%	0	0%	2	0%
BOUNKANI	0	0%	0	0%	0	0%
CAVALLY	0	0%	2	50%	2	50%
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	143	15%	1202	3%	1345	4%
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	7	100%	55	31%	62	39%
GBEKE	35	3%	50	20%	85	13%
GBOKLE	0	0%	4	0%	4	0%
GOH	8	38%	38	13%	46	17%
GONTOUGO	2	0%	19	21%	21	19%
GRANDS PONTS	8	88%	1	0%	9	78%
GUEMON	0	0%	0	0%	0	0%
HAMBOL	0	0%	0	0%	0	0%
HAUT-SASSANDRA	4	50%	16	25%	20	30%
IFFOU	22	0%	19	0%	41	0%
INDENIE-DJUABLIN	3	33%	19	32%	22	32%
KABADOUGOU	8	38%	0	0%	8	38%
LOH-DJIBOUA	0	0%	27	4%	27	4%
MARAHOUÉ	4	0%	24	42%	28	36%
ME	22	64%	3	100%	25	68%
MORONOU	0	0%	6	0%	6	0%
NAWA	0	0%	16	0%	16	0%
N'ZI	0	0%	6	17%	6	17%
PORO	2	100%	17	0%	19	11%
SAN-PEDRO	3	0%	53	2%	56	2%
SUD-COMOE	0	0%	25	20%	25	20%
TCHOLOGO	15	0%	4	100%	19	21%
TONKPI	2	0%	9	33%	11	27%
WORODOUGOU	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	319	20%	1644	7%	1963	9%

Source : Enquête DPSI

Tableau 37 : Répartition des apprenants victimes de violence par ordre de formation

TYPE DE VIOLENCE	TOTAL
Coups et blessures	38
Bastonnade	22
Corvée	101
Viol	22
Harcèlement sexuel	14
Attouchement	15
Mutilation génitale féminine	9
Mariage forcé	2
Humiliation ou propos insultants	106
Intimidation	28
TOTAL	357

Source : Enquête DPSI

Tableau 38 : Répartition des établissements en relation avec le milieu professionnel par région

REGION	NOMBRE ETABLISSEMENTS	DISPONIBILITE D'UN SERFE	DISPONIBILITE D'UNE CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES A PROXIMITE	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EN RELATION AVEC MILIEU PROFESSIONNEL
AGNEBY-TIASSA	13	6	7	7
BAFING	3	1	2	3
BAGOUE	7	4	2	7
BELIER	4	2	2	3
BERE	2	2	2	2
BOUNKANI	1	0	0	0
CAVALLY	4	2	3	3
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	234	142	112	144
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	18	15	11	15
GBEKE	31	17	13	19
GBOKLE	5	1	0	3
GOH	17	11	9	9
GONTOUGO	15	11	7	12
GRANDS PONTS	3	3	3	3
GUEMON	2	2	1	1
HAMBOL	4	2	0	4
HAUT-SASSANDRA	22	12	8	13
IFFOU	9	5	4	4
INDENIE-DJUABLIN	11	9	8	9
KABADOUGOU	5	3	3	5
LOH-DJIBOUA	11	6	3	5
MARAHOUÉ	11	6	4	5
ME	9	4	3	6
MORONOU	6	4	2	4
NAWA	9	5	3	6
N'ZI	1	1	1	1
PORO	14	10	7	12
SAN-PEDRO	16	13	13	14
SUD-COMOE	13	10	5	10
TCHOLOGO	6	3	2	5
TONKPI	12	4	3	8
WORODOUGOU	1	0	0	0
TOTAL	519	316	243	342

Source : Enquête DPSI

Partenariat et relation avec le milieu professionnel

3.4

Tableau 39 : Répartition des établissements en relation avec le milieu professionnel par région selon le statut de l'établissement.

REGION	TOTAL ÉTABLISSEMENTS	PUBLIC		PRIVE	
		EN RELATION	NON EN RELATION	EN RELATION	NON EN RELATION
AGNEBY-TIASSA	13	2	0	5	6
BAFING	3	1	0	2	0
BAGOUE	7	5	0	2	0
BELIER	4	0	0	3	1
BERE	2	1	0	1	0
BOUNKANI	1	0	0	0	1
CAVALLY	4	1	0	2	1
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	234	22	1	122	89
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	18	2	0	13	3
GBEKE	31	5	0	14	12
GBOKLE	5	0	0	3	2
GOH	17	2	0	7	8
GONTOUGO	15	2	1	10	2
GRANDS PONTS	3	2	0	1	0
GUEMON	2	0	0	1	1
HAMBOL	4	3	0	1	0
HAUT-SASSANDRA	22	3	1	10	8
IFFOU	9	1	0	3	5
INDENIE-DJUABLIN	11	1	0	8	2
KABADOUGOU	5	3	0	2	0
LOH-DJIBOUA	11	1	1	4	5
MARAHOUÉ	11	2	0	3	6
ME	9	4	0	2	3
MORONOU	6	1	0	3	2
NAWA	9	0	0	6	3
N'ZI	1	0	0	1	0
PORO	14	2	0	10	2
SAN-PEDRO	16	2	0	12	2
SUD-COMOE	13	1	0	9	3
TCHOLOGO	6	3	0	2	1
TONKPI	12	4	0	4	4
WORODOUGOU	1	0	0	0	1
TOTAL	519	76	4	266	173

Source : Enquête DPSI

Tableau 40 : Répartition des établissements en relation avec le milieu professionnel par type de partenariat selon le statut de l'établissement.

TYPE DE PARTENARIAT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENT PAR STATUT	
	PUBLIC	PRIVE
APPUI FINANCIER	3	25
EQUIPEMENTS MATERIELS	15	33
FORMATION ALTERNEE	27	74
FORMATION CONTINUE	13	51
STAGE PRATIQUE APPRENANTS	62	243
STAGE ENSEIGNANTS	23	21
VISITE ENTREPRISE	54	162
CONFERENCE	25	100
JOURNEE PORTES OUVERTES	21	128
PROFESSIONNELS AU COMITE DE GESTION	15	16
PROJET TECHNIQUE	10	31
RENFORCEMENT DES CAPACITES	15	94
AUTRES	6	4

Source : Enquête DPSI

Tableau 41: Répartition (%) des établissements réalisant un suivi de leurs diplômés par région selon le statut de l'établissement.

REGION	TOTAL ÉTABLISSEMENTS	PUBLIC	PRIVE
AGNEBY-TIASSA	13	8%	23%
BAFING	3	33%	33%
BAGOUE	7	43%	14%
BELIER	4	0%	25%
BERE	2	50%	0%
BOUNKANI	1	0%	0%
CAVALLY	4	0%	0%
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	234	7%	26%
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	18	9%	27%
GBEKE	31	9%	27%
GBOKLE	5	0%	40%
GOH	17	11%	22%
GONTOUGO	15	7%	13%
GRANDS PONTS	3	50%	25%
GUEMON	2	0%	50%
HAMBOL	4	50%	0%
HAUT-SASSANDRA	22	9%	18%
IFFOU	9	0%	11%
INDENIE-DJUABLIN	11	8%	42%
KABADOUGOU	5	20%	20%
LOH-DJIBOUA	11	9%	18%
MARAHOUÉ	11	0%	27%
ME	9	22%	11%
MORONOU	6	17%	33%
NAWA	9	0%	22%
N'ZI	1	0%	0%
PORO	14	14%	14%
SAN-PEDRO	16	13%	31%
SUD-COMOE	13	8%	46%
TCHOLOGO	6	17%	17%
TONKPI	12	8%	8%
WORODOUGOU	1	0%	0%
TOTAL	519	9%	24%

Source : Enquête DPSI

Tableau 42 : Effectif du personnel des établissements par région selon le statut de l'établissement et par sexe.

REGION	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	33	53	86	72	271	343	429
BAFING	0	22	22	13	36	49	71
BAGOUE	2	52	54	5	28	33	87
BELIER	0	0	0	38	90	128	128
BERE	4	26	30	6	15	21	51
BOUNKANI	0	0	0	5	20	25	25
CAVALLY	3	17	20	20	31	51	71
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	698	1 344	2 042	1 991	5 313	7 304	9 346
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	21	39	60	176	523	699	759
GBEKE	71	316	387	176	596	772	1 159
GBOKLE	0	0	0	19	90	109	109
GOH	25	122	147	112	440	552	699
GONTOUGO	1	51	52	68	289	357	409
GRANDS PONTS	13	170	183	7	13	20	203
GUEMON	0	0	0	8	37	45	45
HAMBOL	13	49	62	5	16	21	83
HAUT-SASSANDRA	47	123	170	77	425	502	672
IFFOU	1	6	7	48	222	270	277
INDENIE-DJUABLIN	6	38	44	54	247	301	345
KABADOUGOU	11	69	80	13	23	36	116
LOH-DJIBOUA	9	51	60	54	202	256	316
MARAHOUÉ	5	26	31	41	199	240	271
ME	20	135	155	35	111	146	301
MORONOU	3	41	44	26	114	140	184
NAWA	0	0	0	59	173	232	232
N'ZI	0	0	0	7	23	30	30
PORO	7	47	54	56	258	314	368
SAN-PEDRO	14	82	96	135	316	451	547
SUD-COMOE	0	10	10	147	380	527	537
TCHOLOGO	10	60	70	17	50	67	137
TONKPI	7	85	92	45	189	234	326
WORODOUGOU	0	0	0	5	16	21	21
TOTAL	1 024	3 034	4 058	3 540	10 756	14 296	18 354

Source : Enquête DPSI

Tableau 43 : Effectif du personnel des établissements par fonction selon le statut de l'établissement et le sexe.

FONCTION	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
PERSONNEL ADMINISTRATIF	301	502	803	1033	1406	2439	3242
ENSEIGNANT EN SITUATION DE CLASSE	615	2393	3008	1951	8305	10256	13264
PERSONNEL D'ENCADREMENT	108	139	247	556	1045	1601	1848
ENSEMBLE	1024	3034	4058	3540	10756	14296	18354

Source : Enquête DPSI

Tableau 44 : Effectif des enseignants en situation de classe par région selon le statut de l'établissement et le sexe.

REGION	PUBLIC		TOTAL	PRIVE		TOTAL	ENSEMBLE
	F	M		F	M		
AGNEBY-TIASSA	23	43	66	48	216	264	330
BAFING	0	16	16	7	26	33	49
BAGOUE	1	35	36	2	20	22	58
BELIER	0	0	0	25	68	93	93
BERE	3	21	24	3	11	14	38
BOUNKANI	0	0	0	2	16	18	18
CAVALLY	1	13	14	10	22	32	46
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	408	1098	1506	1042	4003	5045	6551
DISTRICT AUTONOME DE YAMOOUSSOUKRO	12	26	38	111	430	541	579
GBEKE	52	245	297	108	485	593	890
GBOKLE	0	0	0	5	71	76	76
GOH	18	82	100	73	356	429	529
GONTOUGO	1	39	40	39	231	270	310
GRANDS PONTS	4	145	149	5	10	15	164
GUEMON	0	0	0	0	24	24	24
HAMBOL	7	39	46	5	14	19	65
HAUT-SASSANDRA	30	91	121	28	335	363	484
IFFOU	1	4	5	29	173	202	207
INDENIE-DJUABLIN	0	29	29	32	206	238	267
KABADOUGOU	7	57	64	3	15	18	82
LOH-DJIBOUA	6	38	44	32	156	188	232
MARAHOUÉ	2	19	21	25	138	163	184
ME	13	113	126	22	89	111	237
MORONOU	2	33	35	14	92	106	141
NAWA	0	0	0	34	133	167	167
N'ZI	0	0	0	4	17	21	21
PORO	5	33	38	22	186	208	246
SAN-PEDRO	8	60	68	93	255	348	416
SUD-COMOE	0	8	8	93	310	403	411
TCHOLOGO	7	44	51	9	41	50	101
TONKPI	4	62	66	25	146	171	237
WORODOUGOU	0	0	0	1	10	11	11
TOTAL	615	2393	3008	1951	8305	10256	13264

Source : Enquête DPSI

Tableau 45 : Effectif des enseignants en responsabilité de classe en stage d'immersion par région administrative de l'EFTP selon le sexe au titre de l'année académique 2021-2022

DRETFP	ETABLISSEMENT	FILIERE	SPECIALITE	EMPLOI	EFFECTIF DES ENSEIGNANTS AYANT BENEFICIE DE STAGE D'IMMERSION		
					HOMME	FEMME	TOTAL
ABIDJAN NORD	LPS Yopougon	GENIE ELECTRIQUE	Electronique	PL	01	00	01
	CPTI Yopougon	GENIE MECANIQUE ET ARTS APLLIQUES	Construction métallique	PC	01	00	01
ABIDJAN SUD	CPMA VRIDI	GENIE MECANIQUE ET ARTS APLLIQUES	Mécanique automobile	PL	01	00	01
	CPMA VRIDI	GENIE MECANIQUE ET ARTS APLLIQUES	Carrosserie Peinture	PL+PC	01	01	02
	CPMME Koumassi	GENIE ELECTRIQUE	Froid Climatisation	PL	01	00	01
	CPM BOIS Koumassi	INDUSTRIE DU BOIS	Menuiserie Ebénisterie	PC	01	00	01
DABOU	CPME Bimbresso	GENIE ELECTRIQUE	Froid Climatisation	PL	01	00	01
BONDOUKOU	CFP Bondoukou	GENIE MECANIQUE ET ARTS APLLIQUES	Mécanique Automobile	PC	01	00	01
ODIENNE	LP Odienné	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS	Génie Alimentaire	PL+PC	01	01	02
ENSEMBLE					09	02	11

Source : CIDFOR

Tableau 46 : Effectif des enseignants en responsabilité de classe ayant bénéficié de renforcement de capacités par DREFTP selon le sexe au titre de l'année académique 2021-2022.

DREFTP	ETABLISSEMENTS	FILIERES	SPECIALITES	EMPLOIS	EFFECTIF DES ENSEIGNANTS AYANT BENEFICIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES			
					HOMME	FEMME	TOTAL	
ABIDJAN NORD	IPNETP COCODY	GENIE MECA- NIQUE ET ARTS APPLIQUES	CONSTRUCTION METALLIQUE	PL	01	00	01	
	LYOPOUGON	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS	GENIE ALIMENTAIRE	PC	00	01	01	
	LPS YOPOUGON	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS	GENIE ALIMENTAIRE	IP + PL	02	00	02	
	LT ABIDJAN	GENIE ELEC- TRIQUE	ELECTRONIQUE	ELECTRONIQUE	IP + PL	02	00	02
				ELECTROTECHNIQUE	IP	01	00	01
				ECONOMIE GESTION	PL	01	00	01
	CPMI YOPOUGON	GENIE MECA- NIQUE ET ARTS APPLIQUES	PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	PL	00	01	01	
	LPH ABIDJAN	TOURISME HOTELLERIE	TECHNIQUES HOTELIERE	PC	00	01	01	
			CUISINE	IP	00	01	01	
	LPC YOPOUGON	ECONOMIE GESTION	MARKETING	PL	01	00	01	
	CBCG COCODY	TECHNIQUES ADMINIS- TRATIVES ET BUREAUTIQUE	SECRETARIAT DE DIRECTION	PC	00	01	01	
			ENSEIGNE- MENT GENERAL	ANGLAIS	PL	01	00	01
TOTAL PARTIEL 1					9	5	14	

DRETFP	ETABLISSEMENTS	FILIERES	SPECIALITES	EMPLOIS	EFFECTIF DES ENSEIGNANTS AYANT BENEFICIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES		
					HOMME	FEMME	TOTAL
DABOU	LP JACQUEVILLE	GENIE MECANIQUE ET ARTS APPLIQUES	CONSTRUCTION METALLIQUE	PC	01	00	01
			FABRICATION MECANIQUE	PL	01	00	01
			CONSTRUCTION MECANIQUE	PL	01	00	01
	LP GRAND-LAHOU	GENIE MECANIQUE ET ARTS APPLIQUES	MAINTNANCE MOTEUR MACHINE MARINE	IFPB	01	00	01
			GENIE ELECTRIQUE	ELECTRONIQUE	PC	01	00
CET AGBOVILLE	ENSEIGNEMENT GENERAL	MATHEMATIQUES	PL	01	00	01	
ABIDJAN NORD	CETI MARCORY	GENIE MECANIQUE ET ARTS APPLIQUES	CONSTRUCTION METALLIQUE	PC	01	00	01
			FABRICATION MECANIQUE	IP	01	00	01
	CPMA VRIDI	GENIE ELECTRIQUE	ELECTRONIQUE	PL + PC	02	00	02
			GENIE MECANIQUE ET ARTS APPLIQUES	ELECTRICITE AUTOMOBILE	PC	01	00
	CELIA TREICHVILLE	GENIE MECANIQUE ET ARTS APPLIQUES	CONSTRUCTION MECANIQUE	IP	01	00	01
			GENIE ELECTRIQUE	INFORMATIQUE	IP	01	00
	CPMME KOU MASSI	GENIE ELECTRIQUE	ELECTROTECHNIQUE	PL	02	00	02
			FROID CLIMATISATION	PL	01	01	01
	CPM BAT KOU MASSI	GENIE ELECTRIQUE	ELECTRICITE BATIMENT	PL	01	00	01
			GENIE CIVIL	INSTALLATIONS SANITAIRES	PL	00	01
	CPM BOIS KOU MASSI	INDUSTRIE DU BOIS	MENUISERIE CHARPENTE	PC	01	00	01
CETC TREICHVILLE	ECONOMIE GESTION	MARKETING	PL	01	00	01	
KORHOGO	LP FERKE	GENIE MECANIQUE ET ARTS APPLIQUES	CONSTRUCTION METALLIQUE	PC	01	00	01
TOTAL PARTIEL 2					20	2	21
TOTAL GENERAL					29	07	35

Source : CIDFOR

Performance du système

4

Performance du système

4

Plusieurs éléments permettent d'apprécier la performance du système notamment les indicateurs d'efficacité interne et externe ainsi que les indicateurs d'accès.

INDICATEUR D'EFFICACITÉ INTERNE

L'indicateur d'efficacité interne se réfère à une mesure utilisée pour évaluer l'efficacité du fonctionnement interne d'un établissement éducatif, d'un programme d'études ou d'un système éducatif dans son ensemble. Il s'agit d'évaluer la manière dont les ressources, telles que les enseignants, les matériels pédagogiques, les méthodes d'enseignement, etc., sont utilisées pour atteindre les objectifs d'apprentissage fixés. Cet indicateur peut inclure des taux de réussite scolaire, des taux d'abandon etc.

L'efficacité interne se concentre sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage à l'intérieur de l'établissement ou du système éducatif.

Réussite aux examens

Le METFPA a enregistré 26 850 candidats inscrits aux examens pour 4 catégories de diplômes CAP, BEP, BT, BP. Parmi ceux-ci, 11 412 ont été admis aux examens soit un taux de réussite global de 42,5%. Les filles ont obtenu un taux de réussite plus élevée atteignant 44,95% contre celui des garçons qui est de 39,87%. De plus, 72,41% des admis proviennent du BT. Quant au BEP, il y a eu 8 candidats dont 3 admis aux examens (Cf. Tableau 47). Il ressort des résultats que 70,18% des admis aux examens proviennent des filières du secteur tertiaire et 29,82% des filières industrielles. Le secteur primaire n'a enregistré aucun candidat en 2022 (Cf. Tableau 48).

Concernant les établissements publics, parmi les 6 305 candidats inscrits, dont 3 864 garçons et 2 441 filles, un total de 3 507 candidats ont été déclarés admis, dont 2 172 garçons et 1 335 filles, ce qui équivaut à un taux de réussite de 55,62% (Cf. Tableau 49).

S'agissant des établissements privés, sur les 15 961 candidats inscrits, dont 6 320 garçons et 9 641 filles, 6 430 d'entre eux ont été admis, avec 2 110 garçons et 4 320 filles, représentant un taux de réussite de 40,29%. Le nombre total de candidats admis, établissements publics et privés combinés, s'élève à 9 937, tandis que les candidats libres atteignent un total de 1 475 (Cf. Tableau 50).

Promotion, redoublement et renvoi

Les informations sur le taux de promotion, de redoublement, de renvoi, de report de scolarité et d'abandon dans les classes intermédiaires ont été considérées sur l'année 2020-2021, car les informations n'étaient pas disponibles sur l'année d'étude (2021-2022) dû à la non disponibilité des décisions des conseils de classe. Au cours de cette année scolaire 2021-2022, 100 303 apprenants se trouvaient en classes intermédiaires, il ressort que 80% de ces apprenants ont été admis en classe supérieure, 13% d'entre eux ont repris leur année, 6% ont été renvoyés, 1% ont abandonné et il n'y a eu aucun report de scolarité (Cf. Tableaux 51 et 52).

Performance du système

4

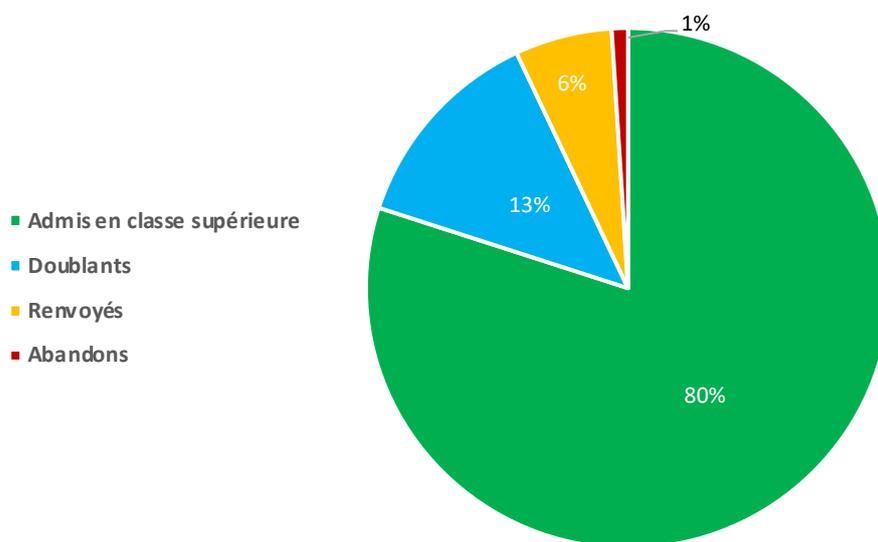
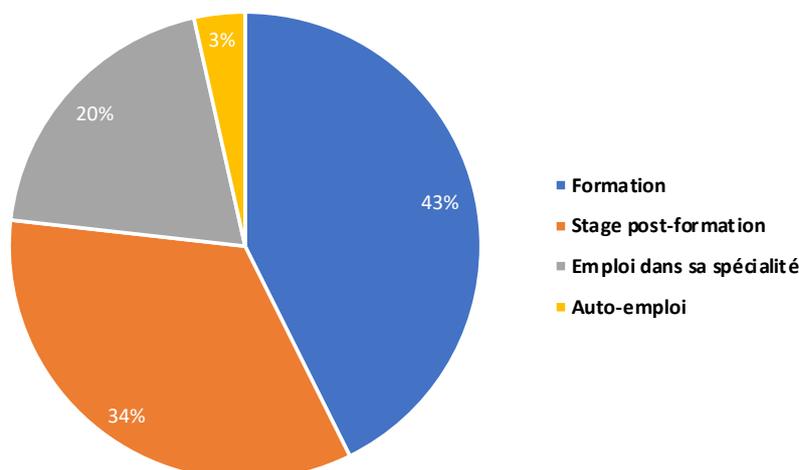


Figure 10 : Répartition des apprenants selon la progression

INDICATEURS D'EFFICACITÉ EXTERNE

L'efficacité externe se mesure à hauteur de la satisfaction des besoins et des attentes de la société ou du monde extérieur. Les indicateurs d'efficacité externe pourraient impliquer les taux d'emploi après l'obtention du diplôme, la satisfaction des employeurs, la contribution des diplômés à la recherche ou à l'innovation, etc. Les données sur le suivi des apprenants ont été collectées dans ce sens. Le nombre d'apprenants suivis s'élève à 17 139. Parmi ceux-ci, 7 315 sont en formation, 5 845 en stage post-formation, 3 381 en emploi et 598 en auto-emploi (Cf. Tableau 54).

Figure 11 : Répartition des apprenants suivis selon l'orientation post-formation



Performance du système

4

Les apprenants suivis sont classés en fonction de leur diplôme, parmi lesquels 10 986, soit 64,1%, sont titulaires du BT. Il est à noter qu'aucun diplômé du BT n'a choisi l'auto-emploi. La majorité d'entre eux (50,5%) opte pour la poursuite de leurs études, tandis qu'un autre groupe (33,6%) effectue des stages post-formation. En ce qui concerne les diplômés des CAP et CQP, ils présentent une grande diversité de profils. En effet, parmi les titulaires du CAP, 30% poursuivent leurs études, 35,72% effectuent des stages, 22,36% sont employés dans leur domaine de spécialisation, et 11,57% se lancent dans l'auto-emploi. De plus, il est important de noter que les diplômés du CAP et du CQP sont ceux qui réussissent le plus à créer leur propre entreprise. Outre la répartition par diplôme, une répartition par métier est effectuée, révélant que 50,5% des diplômés, soit 8 647 personnes, appartiennent au domaine de la Bureautique et de la Gestion, tandis que 3 788 diplômés, soit 22,1%, sont dans le secteur Sanitaire et Social. Les métiers liés à l'Art, à la Beauté et à la Mode ainsi qu'au Bâtiment sont ceux qui connaissent le plus d'entrepreneurs, avec respectivement 23% et 18% des diplômés qui parviennent à se lancer à leur propre compte (Cf. Tableaux 54 et 55).

INDICATEURS D'ACCÈS

L'indicateur d'accès mesure la facilité d'entrer dans le système éducatif et d'y participer. Il est relatif à l'équité et à l'inclusion dans l'éducation.

Les indicateurs d'accès peuvent porter sur des statistiques relatives à l'inscription et à la répartition des apprenants par sexe, origine ethnique, statut socio-économique, etc. Il s'agit in fine d'identifier les disparités d'accès et de prendre des mesures correctives pour y remédier et garantir que tous les individus aient la possibilité d'accéder à l'éducation sans discrimination.

L'indice de parité, également connu sous le nom de rapport d'égalité homme-femme est de 1,039 pour les apprenants de l'EFTP. Une légère disparité en faveur des filles est donc constatée dans l'EFTP. La région de l'Agneby-Tiassa enregistre la plus haute valeur de cet indicateur (1,540) et celle du Hambol la plus faible valeur (0,262) (Cf. Tableau 56).

L'indice de parité entre les sexes pour le diplôme du BAC est proche de 1 (0,997) soit une parité équivalente. Aussi, l'indice de parité par secteur montre une forte disparité en faveur des filles dans le secteur tertiaire (1,595). Cependant, celle-ci est en faveur des garçons dans le secteur secondaire (0,159) (Cf. Tableaux 57 et 58).

AUTRES INDICATEURS

Un autre ensemble d'indicateurs fournissent des détails sur les différents aspects de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP). Ils mettent en lumière diverses dimensions telles que l'égalité des sexes, l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement, les infrastructures, et les performances globales. Voici quelques synthèses basées sur ces indicateurs :

Performance du système

4

Qualité de l'enseignement :

- Le ratio élèves-étudiants par classe-amphithéâtre est de 22,892 soit une classe pour environ 23 apprenants.
- Au cours de l'année 2021-2022 sur 13 264 enseignants seulement 0,26% ont fait l'objet d'un renforcement de capacités (Cf. Tableau 60).

Infrastructures et connectivité : Les pourcentages des établissements de la Formation Professionnelle dotés d'infrastructures sociales de bases (eau potable-électricité-latrines) est de 95,37% et ayant une connexion internet accessible aux apprenants est de 87% (Cf. Tableau 60).

Croissance et investissement :

- Les taux d'accroissement des effectifs de l'Enseignement Technique (18,13%) et de la Formation Professionnelle (24,05%) montrent une augmentation de l'intérêt pour ces domaines.
- Le taux d'exécution du budget d'investissement (99,996%) indique une gestion financière solide pour le développement de l'EFTP (Cf. Tableau 60).

Couverture géographique : La proportion (97,77%) de régions disposant de structures de formation en EFTP hors Abidjan est élevée. Cela indique une couverture quasi-totale du territoire (Cf. Tableau 60).

Ces indicateurs permettent d'appréhender l'EFTP dans toute sa complexité, en mettant en évidence des domaines de succès ainsi que des défis à relever. Une évaluation approfondie de ces données pourrait guider les décideurs et les parties prenantes vers des stratégies ciblées visant à améliorer la qualité, la pertinence et l'impact de l'EFTP sur le développement socio-économique du pays.

La suite de ce chapitre présente les différents tableaux relatifs à la performance du système.

Tableau 47 : Présentation globale des résultats des examens par genre et par examen de 2021-2022

EXAMENS	INSCRITS			ADMIS			TAUX D'ADMISSION		
	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	POURCENTAGE
BEP INDUSTRIEL	7	0	7	3	0	3	42,86%	0,00%	42,86%
BEP TERTIAIRE	1	0	1	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
BP INDUSTRIEL	100	19	119	32	8	40	32,00%	42,11%	33,61%
BT INDUSTRIEL	4 723	619	5 342	1 890	255	2 145	40,02%	41,20%	40,15%
BT TERTIAIRE	5 852	10 846	16 698	1 911	4 207	6 118	32,66%	38,79%	36,64%
CAP INDUSTRIEL	1 892	234	2 126	1 068	147	1 215	56,45%	62,82%	57,15%
CAP TERTIAIRE	161	1 960	2 121	112	1 483	1 595	69,57%	75,66%	75,20%
BP1 BANQUE	88	83	171	59	57	116	67,05%	68,67%	67,84%
BP2 BANQUE	50	74	124	36	44	80	72,00%	59,46%	64,52%
BP3 BANQUE	65	76	141	48	52	100	73,85%	68,42%	70,92%
TOTAL	12 939	13 911	26 850	5 159	6 253	11 412	39,87%	44,95%	42,50%

Source : DEXC

Tableau 48 : Répartition des candidats admis par secteur et par diplôme

	CAP	BEP	BT	BP BANQUE	BP INDUSTRIEL	TOTAL	POURCENTAGE
Secteur Industriel	1 215	3	2 145	0	40	3 403	29,82%
Secteur Tertiaire	1 595	0	6 118	296	0	8 009	70,18%
TOTAL	2 810	3	8 263	296	40	11 412	100
POURCENTAGE	24,62%	0,03%	72,41%	2,59%	0,35%	100%	

Source : DEXC

Tableau 49 : Présentation globale des résultats du BAC Technique par genre et par examen de 2021-2022

SERIES	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			% ADMIS/PRESENT		
	F	M	T	F	M	T	F	M	T	F	M	T
B	2147	2426	4573	2120	2371	4491	426	555	981	20,09%	23,41%	21,84%
E	15	39	54	15	39	54	15	32	47	100,00%	82,05%	87,04%
F1	19	85	104	19	85	104	6	39	45	31,58%	45,88%	43,27%
F2	274	1609	1883	273	1572	1845	34	136	170	12,45%	8,65%	9,21%
F3	17	73	90	17	73	90	7	37	44	41,18%	50,68%	48,89%
F4	34	154	188	34	154	188	3	29	32	8,82%	18,83%	17,02%
F7	43	125	168	43	125	168	20	61	81	46,51%	48,80%	48,21%
G1	5258	370	5628	5182	357	5539	2310	166	2476	44,58%	46,50%	44,70%
G2	7029	8622	15651	6905	8435	15340	1707	2017	3724	24,72%	23,91%	24,28%
TOTAL	14836	13503	28339	14608	13211	27819	4528	3072	7600	31,00%	23,25%	27,32%

Source : DEXC

Tableau 50 : Répartition des résultats des établissements publics par examen et par genre

ETABLISSEMENTS PUBLICS	INSCRITS			ADMIS			TAUX D'ADMISSION		
	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
BEP TERTIAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BP INDUSTRIEL	87	19	106	27	8	35	31,03%	42,11%	33,02%
BT INDUSTRIEL	1 813	264	2 077	1 036	167	1 203	57,14%	63,26%	57,92%
BT TERTIAIRE	592	1 454	2 046	256	618	874	43,24%	42,50%	42,72%
CAP INDUSTRIEL	1 339	189	1 528	824	121	945	61,54%	64,02%	61,85%
CAP TERTIAIRE	33	515	548	29	421	450	87,88%	81,75%	82,12%
TOTAL PUBLICS	3 864	2 441	6 305	2 172	1 335	3 507	56,21%	54,69%	55,62%

Source : DEXC

Tableau 51 : Répartition des résultats des établissements privés par examen et par genre

ETABLISSEMENTS PRIVÉS	INSCRITS			ADMIS			TAUX D'ADMISSION		
	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
BEP INDUSTRIEL	2	0	2	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
BEP TERTIAIRE	1	0	1	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
BP BANQUE	115	279	265	84	96	180	70,97	65,52%	67,76%
BT INDUSTRIEL	1 455	205	1 660	377	37	414	25,91%	18,05%	24,94%
BT TERTIAIRE	4 393	8 027	12 420	1 454	3 258	4 712	33,10%	40,59%	37,94%
CAP INDUSTRIEL	168	12	180	71	6	77	42,26%	50,00%	42,78%
CAP TERTIAIRE	98	1 164	1 262	65	866	931	66,33%	74,40%	73,77%
TOTAL PRIVÉS	6 320	9 641	15 961	2 110	4 320	6 430	33,39%	44,81%	40,29%

Source : DEXC

Tableau 52 : Effectifs de promotion, redoublement, renvoi, report de scolarité et abandon par diplôme et niveau d'étude

DIPLOME /NIVEAU D'ETUDE	EFFECTIF TOTAL	ADMIS EN CLASSE SUP	EFFECTIFS REDOUBLANTS	EFFECTIFS DE RENVOI	EFFECTIFS D'ABANDON	REPORT DE SCOLARITE
BAC						
2nd	36 908	28577	5937	2076	259	59
1ère	33 142	25795	5521	1602	187	37
BEP						
1A	104	90	0	0	14	0
BP						
1A	154	145	0	5	4	0
2A	170	164	0	5	1	0
BT						
1A	2610	2430	94	66	18	2
2A	1324	958	250	74	42	0
BTS						
AP	626	580	6	32	4	4
1A	6134	4650	918	506	0	60
CAP						
1A	9828	8382	194	998	168	86
2A	9304	8242	150	738	92	82
TOTAL	100 303	80 012	13 070	6 102	789	330

Source : Stat-Educ

Tableau 53 : Effectifs de promotion, redoublement, renvoi et abandon par métiers

MÉTIER	EFFECTIF TOTAL	ADMIS EN CLASSE SUP	EFFECTIFS REDOUBLANTS	EFFECTIFS DE RENVOI	EFFECTIFS D'ABANDON	REPORT DE SCOLARITE
Art - Beauté - Mode	966	898	12	14	32	10
Bâtiment	8 560	7 366	569	489	100	36
Bois	1 160	992	2	128	28	10
Bureautique et Gestion	35 674	26 506	6 348	2 559	173	88
Electricité et Electronique	19 811	16 722	1 771	1 008	266	44
Hôtellerie et Tourisme	4 700	4 194	92	358	22	34
Imprimerie	444	330	4	106	0	4
Informatique	738	608	112	18	0	0
Mécanique	8 441	6 906	894	530	83	28
Pêche	716	590	6	114	0	6
Qualité et Transformation	1 654	1 280	218	144	8	4
Sanitaire Sociale	12 416	9 502	2 772	80	38	24
Soudure	4 909	4 012	264	552	39	42
TOTAL	100 189	79 906	13 064	6 100	789	330

Source : Stat-Educ

Tableau 54 : Taux de promotion, redoublement, renvoi, report de scolarité et abandon par diplôme et niveau d'étude dans les classes intermédiaires en 2020-2021.

DIPLOME / NIVEAU D'ETUDE	TAUX DE PROMOTION	TAUX DE REDOUBLEMENT	TAUX DE RENVOI	TAUX DE REPORT DE SCOLARITE	TAUX D'ABANDON
BAC					
2nd	77%	16%	6%	0%	1%
1ère	78%	17%	5%	0%	1%
BEP					
1A	87%	0%	0%	0%	13%
BP					
1A	94%	0%	3%	0%	3%
2A	96%	0%	3%	0%	1%
BT					
1A	93%	4%	3%	0%	1%
2A	72%	19%	6%	0%	3%
BTS					
AP	93%	1%	5%	1%	1%
1A	76%	15%	8%	1%	0%
CAP					
1A	85%	2%	10%	1%	2%
2A	89%	2%	8%	1%	1%
TOTAL	80%	13%	6%	0%	1%

Source : Stat-Educ

Tableau 55 : Répartition des élèves suivis par les établissements par diplôme et selon la situation post-formation.

DIPLOME	ETUDE	STAGE POST FORMATION	EMPLOI DANS SA SPECIALITE	AUTO EMPLOI	TOTAL
BTS	249	510	222	37	1018
BEP	1	2	2	1	6
BP	2	36	0	0	38
BT	5549	3687	1750	0	10986
CAP	813	957	599	310	2679
CQP	701	653	808	250	2412
ENSEMBLE	7315	5845	3381	598	17139

Source : Enquête DPSI

Tableau 56 : Répartition des élèves suivis par les établissements par Filière et selon la situation post-formation.

METIER	ETUDE	STAGE POST FORMATION	EMPLOI DANS SA SPECIALITE	AUTO-EMPLOI	ENSEMBLE
Agriculture	32	23	14	1	70
Art - Beauté - Mode	15	59	45	36	155
Bâtiment	325	161	81	124	691
Bois	20	57	37	12	126
Bureautique et Gestion	4 442	2 556	1 484	165	8 647
Electricité et Electronique	852	603	357	90	1 902
Hôtellerie et Tourisme	210	303	179	35	727
Imprimerie	4	38	8	0	50
Informatique	0	29	17	0	46
Mécanique	139	211	89	18	457
Pêche	20	9	2	0	31
Qualité et Transformation	38	34	17	0	89
Sanitaire Sociale	1 109	1 587	1 003	89	3 788
Soudure	109	175	48	28	360
TOTAL	7 315	5 845	3 381	598	17 139

Source : Enquête DPSI

Tableau 57 : Indice de parité entre les sexes (IPS³) des apprenants par région selon le statut de l'établissement.

REGION	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
	F	M	IP(F/M)	F	M	IP(F/M)	F	M	IP(F/M)
AGNEBY-TIASSA	739	75	9,853	1 507	1 383	1,090	2 246	1 458	1,540
BAFING	14	108	0,130	139	217	0,641	153	325	0,471
BAGOUE	95	138	0,688	7	4	1,750	102	142	0,718
BELIER	0	0	0,000	1 162	891	1,304	1 162	891	1,304
BERE	48	112	0,429	146	217	0,673	194	329	0,590
BOUNKANI	0	0	0,000	45	72	0,625	45	72	0,625
CAVALLY	5	86	0,058	72	138	0,522	77	224	0,344
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN	9 098	9 682	0,940	28 588	21 741	1,315	37 686	31 423	1,199
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUS-SOUKRO	221	73	3,027	3 585	3 400	1,054	3 806	3 473	1,096
GBEKE	1 879	1 826	1,029	2 597	2 481	1,047	4 476	4 307	1,039
GBOKLE	0	0	0,000	184	240	0,767	184	240	0,767
GOH	524	792	0,662	1 528	1 757	0,870	2 052	2 549	0,805
GONTOUGO	48	304	0,158	1 957	1 918	1,020	2 005	2 222	0,902
GRANDS PONTS	297	2 332	0,127	976	904	1,080	1 273	3 236	0,393
GUEMON	0	0	0,000	272	608	0,447	272	608	0,447
HAMBOL	60	336	0,179	38	38	1,000	98	374	0,262
HAUT-SASSANDRA	542	565	0,959	1 820	2 112	0,862	2 362	2 677	0,882
IFFOU	84	539	0,156	578	449	1,287	662	988	0,670
INDENIE-DJUABLIN	35	304	0,115	1 474	1 235	1,194	1 509	1 539	0,981
KABADOUGOU	151	374	0,404	233	229	1,017	384	603	0,637
LA ME	182	497	0,366	596	483	1,234	778	980	0,794
LOH-DJIBOUA	11	145	0,076	1 555	1 495	1,040	1 566	1 640	0,955
MARAHOUÉ	29	25	1,160	1 269	1 365	0,930	1 298	1 390	0,934
MORONOU	22	184	0,120	1 831	1 653	1,108	1 853	1 837	1,009
NAWA	0	0	0,000	1 204	1 173	1,026	1 204	1 173	1,026
N'ZI	0	0	0,000	568	499	1,138	568	499	1,138
PORO	39	409	0,095	1 626	984	1,652	1 665	1 393	1,195
SAN-PEDRO	100	829	0,121	2 439	1 648	1,480	2 539	2 477	1,025
SUD-COMOE	1	1	1,000	2 663	1 921	1,386	2 664	1 922	1,386
TCHOLOGO	186	548	0,339	196	49	4,000	382	597	0,640
TONKPI	135	820	0,165	811	887	0,914	946	1 707	0,554
WORODOUGOU	0	0	0,000	177	216	0,819	177	216	0,819
TOTAL	14 545	21 104	0,689	61 843	52 407	1,180	76 388	73 511	1,039

Source : Enquête DPSI et ERSYS

3 : Rapport du nombre de fille par rapport au nombre de garçons

Tableau 58 : Indice de parité entre les sexes (IPS) des apprenants pour le diplôme BAC selon le statut de l'établissement

NIVEAU D'ETUDE	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
	F	M	IP(F/M)	F	M	IP(F/M)	F	M	IP(F/M)
2nde	265	499	0,531	10 218	10 418	0,981	10 483	10 917	0,960
1ère	333	648	0,514	10 203	10 245	0,996	10 536	10 893	0,967
Tle	343	760	0,451	12 098	11 004	1,099	12 441	11 764	1,058
Total	941	1 907	0,493	32 519	31 667	1,027	33 460	33 574	0,997

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 59 : Indice de parité entre les sexes (IPS) des apprenants par secteur d'activité selon le statut de l'établissement.

SECTEUR	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
	F	M	IP(F/M)	F	M	IP(F/M)	F	M	IP(F/M)
Primaire	0	0	0,000	651	603	1,080	651	603	1,080
Secondaire	2 581	16 405	0,157	1 914	11 825	0,162	4 495	28 230	0,159
Tertiaire	11 964	4 699	2,546	59 278	39 979	1,483	71 242	44 678	1,595
TOTAL GÉNÉRAL	14 545	21 104	0,689	61 843	52 407	1,180	76 388	73 511	1,039

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 60 : Nombre d'apprenants pour 100 000 habitants par région.

REGION	TOTAL APPRENANTS	POPULATION TOTALE	NOMBRE D'APPRENANTS POUR 100 000 HABITANTS
AGNEBY TIIASSA	3 704	891 064	416
BAFING	478	270 473	177
BAGOUE	244	530 851	46
BELIER	2 053	427 645	481
BERE	523	506 423	104
BOUNKANI	117	439 421	27
CAVALLY	301	728 780	42
DISTRICT AUTONOME ABIDJAN	69 109	6 504 326	1063
DISTRICT AUTONOME YAMOOUSSOUKRO	7 279	434 312	1676
FOLON	0	150 449	0
GBEKE	8 783	1 392 134	631
GBOKLE	424	474 348	90
GOH	4 601	1 013 855	454
GONTOUGO	4 227	944 445	448
GRANDS PONTS	4 509	463 057	974
GUEMON	880	957 868	92
HAMBOL	472	629 778	75
HAUT SASSANDRA	5 039	1 790 148	282
IFFOU	1 650	389 538	424
INDENIE DJUABLIN	3 048	737 220	414
KABADOUGOU	987	298 210	331
LÔH-DJIBOUA	1 758	1 135 150	155
MARAHOUÉ	3 206	1 009 634	318
LA ME	2 688	747 738	360
MORONOU	3 690	452 508	816
NAWA	2 377	1 199 271	199
N'ZI	1 067	262 007	408
PORO	3 058	1 070 634	286
SAN PEDRO	5 016	1 091 485	460
SUD COMOE	4 586	807 655	568
TCHOLOGO	979	620 573	158
TONKPI	2 653	1 428 158	186
WORODOUGOU	393	442 277	89
NATIONAL	149 899	30 241 435	496

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 61 : Autres indicateurs

INDICATEURS	VALEURS
Indice de parité entre les sexes dans l'ETFP (relatif aux effectifs)*	1,04
Indice de parité fille / garçon pour le Taux brut d'accès (TBA)*	113%
Nombre d'enfants formés en classe prépa CAP*	14 241
Nombre d'apprenants pour 100 000 habitants*	513
Nombre d'heures de cours perdus du fait des grèves*	1884
Nombre de classes passerelles préparatoires disponibles à la FP (prépa CAP)*	5
Nombre de grossesses signalées*	319
Pourcentage d'enseignants ayant bénéficié d'un renforcement de capacité*	0,26%
Pourcentage des enseignants ayant bénéficié d'une mise en immersion à la formation professionnelle*	14,00%
Pourcentage des établissements de la FP dotés d'infrastructures sociales de bases (eau potable-électricité-latrines)*	95,37%
Pourcentage des établissements publics de l'ETFP disposant d'une connexion internet accessible aux apprenants*	87%
Proportion d'élèves du privé à l'ETFP (ET+FP)*	75,92%
Proportion d'élèves filles et garçons victimes de violence*	0,24%
Proportion d'établissements publics disposant d'un internat fonctionnel à la FP*	23%
Proportion de filles / femmes titulaires de diplômes d'enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment*	47,02%
Proportion de filles dans les filières industrielles*	13,59%
Proportion des élèves filles dans les filières industrielles dans l'enseignement technique et professionnel*	3,00%
Proportion des élèves/étudiants (filles/garçons) ayant accès aux bourses scolaires/universitaires ivoiriennes*	0,13%
Proportion des redoublants par niveau d'études*	0,0072%
Proportion des régions disposant d'une structure de formation en ETFP hors Abidjan*	97,77%
Proportion du personnel d'encadrement de sexe féminin*	35,93%
Proportion du personnel enseignant de sexe féminin*	19,35%
Ratio apprenant par enseignant*	11,30
Ratio d'élèves-étudiants par classe-amphithéâtre*	22,892
Taux d'accroissement des effectifs de l'Enseignement Technique*	18,13%
Taux d'accroissement des effectifs de la Formation Professionnelle*	24,05%
Taux d'exécution du budget d'investissement**	99,996%

Sources : *Enquête DPSI et ERSYS, ** Budget

Glossaire



Glossaire

INDICATEURS	DÉFINITION
Indice de parité entre les sexes dans l'ETFP (relatif aux effectifs)	C'est le rapport du nombre de fille par rapport au nombre de garçons
Indice de parité fille / garçon pour le Taux brut d'accès (TBA)	Il correspond au rapport, exprimé en pourcentage, entre la valeur de l'indicateur TBA pour les filles et celle pour les garçons
Nombre d'enfants formés en classe prépa CAP	Il s'agit du dénombrement d'enfants en classe prépa CAP formé.
Nombre d'apprenants pour 100 000 habitants	C'est le nombre d'apprenants total de l'ETFP ramené à 100000 habitants
Nombre d'heures de cours perdu du fait des grèves	Il s'agit du dénombrement du nombres d'heures de grèves dans l'ensemble des établissements de l'ETFP
Nombre de classes passerelles préparatoires disponibles à la FP (prépa CAP)	Il s'agit du dénombrement du nombre de classes passerelles préparatoires disponibles à la FP (prépa CAP)
Nombre de grossesses signalées	C'est le total des cas de grossesses signalées dans l'ensemble des établissements
Pourcentage d'enseignants ayant bénéficié d'un renforcement de capacité"	Il s'agit du nombre d'enseignants du système ayant bénéficié d'un renforcement de capacité par rapport nombre d'enseignement total du système.
Pourcentage des enseignants ayant bénéficié d'une mise en immersion à la formation professionnelle	Il s'agit du nombre d'enseignant de la FP ayant bénéficié d'une mise en immersion par rapport à 250 sélectionnés.
Pourcentage des établissements de la FP dotés d'infrastructures sociales de bases (eau potable-électricité-latrines)	C'est le nombre d'établissements disposant à la fois des 3 commodités : eau, électricité et latrine exprimé en pourcentage du nombre total d'établissements.
Pourcentage des établissements publics de l'ETFP disposant d'une connexion internet accessible aux apprenants	C'est le nombre d'établissements de l'ETFP ayant une connexion internet par rapport au nombre d'établissement total
Proportion d'élèves du privé à l'ETFP (ET+FP)	C'est le nombre d'apprenants du privé par rapport au nombre d'apprenants toal (public + privé)
Proportion d'élèves filles et garçons victimes de violence	Il s'agit du nombre d'apprenants victimes de violence sur le nombre total d'apprenants
Proportion d'établissements publics disposant d'un internat fonctionnel à la FP	C'est le nombre d'établissement public disposant d'internat par rapport au nombre d'établissement total
Proportion de filles / femmes titulaires de diplômes d'enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment	C'est le nombre de femmes diplômées en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment par rapport au nombre total de diplômés en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment multiplié par 100
Proportion de filles dans les filières industrielles	C'est le nombre d'apprenants filles dans les filières industrielles dans l'enseignement technique et professionnel par rapport au nombre total d'apprenants dans les filières industrielles multiplié par 100
Proportion des élèves filles dans les filières industrielles dans l'enseignement technique et professionnel	C'est le nombre d'apprenants filles dans les filières industrielles dans l'enseignement technique et professionnel par rapport au nombre total d'apprenants dans l'enseignement technique et professionnel multiplié par 100

Glossaire

INDICATEURS	DÉFINITION
Proportion des élèves/étudiants (filles/garçons) ayant accès aux bourses scolaires/universitaires ivoiriennes	C'est le rapport du nombre d'élèves-apprenants (filles/garçons) ayant bénéficié de bourses scolaires-universitaires ivoiriennes sur le nombre total d'élèves-étudiants multiplié par 100
Proportion des redoublants par niveau d'études	C'est Nombre d'élèves redoublants inscrits dans un niveau donné / Nombre total d'élèves inscrits dans ce niveau X 100.
Proportion des régions disposant d'une structure de formation en ETFP hors Abidjan	C'est la soustraction du nombre total d'établissement avec le nombre total d'établissement d'Abidjan par rapport au nombre total d'établissement
Proportion du personnel d'encadrement de sexe féminin	C'est le rapport du nombre de membres du personnel d'encadrement femmes sur le nombre total du personnel d'encadrement multiplié par 100
Proportion du personnel enseignant de sexe féminin	C'est le rapport du nombre d'enseignants femmes sur le nombre total d'enseignants multiplié par 100
Ratio apprenant par enseignant	C'est le nombre d'apprenants par rapport au nombre d'enseignant en responsabilité de classe
Ratio d'élèves-étudiants par classe-amphithéâtre	Il s'agit du nombre d'élèves-étudiants par rapport au nombre de classes-amphithéâtre
Taux d'accroissement des effectifs de l'Enseignement Technique	Il s'agit du rapport de la différence entre l'effectif de l'année 2022 et l'effectif de l'année de 2021 sur l'effectif de l'année 2022 multiplié par 100
Taux d'accroissement des effectifs de la Formation Professionnelle	Il s'agit du rapport de la différence entre l'effectif de l'année 2022 et l'effectif de l'année de 2021 sur l'effectif de l'année 2022 multiplié par 100
Taux d'exécution du budget d'investissement	Il s'agit du rapport du total du budget d'investissement liquidé sur le total du budget actuel d'investissement

I. Direction des Ressources Humaines (DRH)

La Direction des Ressources Humaines est une direction rattachée au cabinet du Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA).

Les missions ou attributions de la Direction des Ressources Humaines sont prévues par deux textes juridiques. Il s'agit du :

- Décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les ministères
- Décret n°2021-469 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA).

Selon l'article 4 du décret n°2011-290 du 12 octobre 2011, le DRH est chargé :

- de la mise en œuvre la politique générale de gestion des ressources humaines telle que définie par le ministre en charge de la Fonction Publique ;
- du suivi de l'application des dispositions relatives à l'éthique et à la déontologie ;
- de participer à l'élaboration du cadre organique des emplois et à la définition des profils de poste ;
- de la gestion prévisionnelle des effectifs ;
- du suivi de la situation administrative des agents ;
- de l'identification des besoins en formation et du suivi de la mise en œuvre du plan de formation du ministère;
- d'archiver les actes de gestion du personnel et de tenir à jour le fichier du personnel du ministère ;
- de créer les conditions de l'amélioration de l'environnement du travail.

Quant à l'article 6 du décret n°2021-469 du 08 septembre 2021, la Direction des Ressources Humaines est chargée :

- d'assurer la gestion et le suivi des carrières des agents du ministère ;
- de promouvoir la formation continue des agents et d'assurer le suivi des stages ;
- de veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires dans le traitement des parcours professionnels des agents ;
- d'assurer le contrôle des effectifs et de la répartition des compétences des agents mis à la disposition du ministère.

La Direction des Ressources Humaines comprend deux Sous-directions :

- la Sous-direction de la gestion des personnels,
- la Sous-direction de la formation et stage.

II. Direction des Examens et Concours (DEXC)

La Direction des Examens et Concours (DEXC), conformément au décret N°2021-469 du 08 septembre 2021, est une direction centrale du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

La Direction des Examens et Concours (DEXC) est chargée :

- d'organiser les examens préparant aux diplômes d'Etat de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle ;
- d'organiser les concours d'entrée dans les établissements d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- d'initier et d'animer des réformes en matière d'examens et de concours ;
- d'établir et de délivrer les diplômes, les certificats, les attestations de réussite et les relevés de notes
- de participer aux travaux de la commission d'équivalence des diplômés ;

- d'organiser, en liaison avec la Direction des Ressources Humaines, les concours de promotion des personnels d'encadrement et de l'administration scolaire ;
- d'élaborer le répertoire national de certification, en liaison avec les branches professionnelles ;
- de formuler des avis et recommandations sur tout projet de convention à l'échelon national et international concernant les examens et concours, en liaison avec la Direction des Affaires Juridiques.

La Direction des Examens et Concours (DEXC), conformément au décret N°2021-469 du 08 septembre 2021, a deux (02) sous-directions :

- la Sous-direction des Examens,
- la Sous-direction des Concours Scolaires.

III. Direction de l'Orientation, des Bourses et des Mobilités (DOBM)

La Direction de l'Orientation, des Bourses et des Mobilités (DOBM) est créée conformément au décret n°2021-469 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA).

La Direction de l'Orientation, des Bourses et des Mobilités est chargée :

- d'informer les apprenants et les partenaires sur les métiers, les offres de formation et les conditions d'accès aux formations dispensées dans les structures d'enseignement technique, de formation professionnelle et d'apprentissage ;
- de préparer et d'organiser les travaux de la Commission nationale en charge de l'Orientation et de l'affectation dans les établissements d'enseignement et de formation professionnelle ;
- de procéder à l'orientation des élèves et des apprenants dans les structures d'enseignement technique, de formation professionnelle et d'apprentissage ;
- d'organiser les commissions techniques d'attribution et de renouvellement des bourses d'étude et de mobilité en Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire ;
- d'initier et d'animer les réformes en matière de bourses d'étude et de mobilité de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;
- d'initier et d'assurer le suivi de l'application des textes réglementaires relatifs à l'information, à l'orientation et à l'attribution des bourses de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- de procéder à l'octroi et au renouvellement des aides aux apprenants de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- d'organiser les mobilités des élèves dans le cadre des accords avec les Ecoles partenaires.

La Direction de l'Orientation et des Bourses comprend deux Sous-directions :

- la Sous-direction de l'Orientation et de la Promotion des Talents,
- la Sous-direction des bourses et de la Mobilité.

Structures de formations

IV. Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR)

Le Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) est un établissement public à caractère administratif, créé par décret n°2005-308 du 29 septembre 2005.

Comme indiqué dans son décret, le CIDFOR a pour mission de développer la formation professionnelle, dans tous les secteurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Le CIDFOR appuie les secteurs de l'ETFP, principalement à deux niveaux :

- le perfectionnement et l'actualisation des connaissances professionnelles des personnels des secteurs de l'ETFP par l'organisation à leur profit de séminaires de renforcement des capacités et la mise à leur disposition de documentation adéquate et fournie et d'informations actualisées à travers une Salle de Documentation et d'Information (SDI), noyau d'un futur Centre de Documentation et d'Information (CDI) de dimension nationale que projette de réaliser le CIDFOR ;
- l'appui en matériels (informatique, didactique, pédagogique...) des structures du secteur de l'ETFP et ouvrages scolaires pour les établissements et centres de formation.

Les organes du CIDFOR sont :

- le Conseil de gestion, avec dix (10) membres ;
- la Direction composée de trois (03) Sous-directions :
 - o Sous-direction de l'information et du perfectionnement,
 - o Sous-direction de la documentation et des moyens techniques,
 - o Sous-direction administrative et financière.

V. Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP)

L'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) est le Cabinet de l'Ingénierie de Formation Professionnelle de l'État de Côte d'Ivoire. C'est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) créé par décret N°92-316 du 15 mai 1992, modifié par le décret N°2012-987 du 10 octobre 2012 et placé sous la tutelle technique et administrative du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFP).

L'AGEFOP est un organisme de prospection, d'ingénierie de la formation professionnelle de l'État. Elle est également un opérateur de formation professionnelle. A ce titre, l'AGEFOP est chargée :

- d'effectuer la prospection et l'analyse des besoins de formation professionnelle ;
- de réaliser des études en relation avec les branches professionnelles ;
- d'élaborer les projets de formation professionnelle selon les besoins exprimés ou identifiés ;
- d'initier les activités de recherche et de développement en matière formation professionnelle ;
- de gérer et de coordonner les projets de formation professionnelle dont elle a la charge ;
- de mobiliser des financements pour des projets de formation professionnelle ;
- de concevoir des curricula, des référentiels de métiers, de compétences et de formation.

L'AGEFOP apporte également son appui à l'enseignement et à l'insertion professionnels, en liaison avec les organismes et institutions compétents.

Structures de formations

VI. Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)

L'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) est un Etablissement Public National d'enseignement à caractère administratif créé par la loi n°75-939 du 26 décembre 1975 et réorganisé par le décret n°2001-715 du 16 novembre 2001 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'IPNETP.

L'IPNETP est un établissement d'Enseignement Technique Supérieur et de Recherche placé sous la tutelle administrative du Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA) et la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances.

Ayant le statut d'Etablissement Public National (EPN), l'IPNETP est chargé :

- de la formation du personnel enseignant et du personnel d'encadrement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- du développement de la recherche et de l'innovation technologique ;
- de la valorisation et de la diffusion intellectuelle aux plans national et international ;
- de la réalisation de prestations de formation, de conseil, d'expertise, de productions pédagogiques et d'applications industrielles ou commerciales, en direction des partenaires publics ou privés ;
- de l'élaboration et du développement des curricula.

Annexe



Annexe

Tableau 62 : Effectif total des apprenants par secteur d'activité et filière selon le sexe et le statut de l'établissement.

FILIERES	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE
	F	M	TOTAL	F	M	TOTAL	
Affûtage scierie	2	7	9	0	0	0	9
Agriculture et élevage	0	0	0	605	649	1254	1254
Agro-mécanique	24	103	127	0	0	0	127
Aquaculture	6	28	34	0	0	0	34
Assistanat de direction	1 483	15	1498	3	0	3	1501
Bâtiment	9	115	124	56	442	498	622
Bijouterie	9	21	30	0	0	0	30
Boulangerie-pâtisserie	336	45	381	163	11	174	555
Carrosserie - peinture	11	39	50	0	0	0	50
Céramique	0	1	1	0	0	0	1
Chantier gros œuvres	156	1076	1232	1	0	1	1233
Chaudronnerie	20	136	156	0	0	0	156
Comptabilité	876	736	1612	8 517	11 592	20109	21721
Comptabilité-commerce	453	293	746	0	1	1	747
Conducteur travaux publics	12	36	48	0	0	0	48
Construction et réparation navales	0	18	18	0	0	0	18
Construction métallique	106	1 487	1593	17	143	160	1753
Coupe-couture	34	9	43	88	18	106	149
Cuisine professionnelle	531	148	679	548	96	644	1323
Décoration textile	22	35	57	0	0	0	57
Electricité bâtiment	77	729	806	81	787	868	1674
Electricité d'équipement	84	787	871	27	79	106	977
Electromécanique	16	231	247	0	0	0	247
Electronique	57	452	509	487	4 072	4559	5068
Electrotechnique	55	603	658	6	95	101	759
Employé d'hôtel	52	10	62	47	21	68	130
Esthétique-coiffure	92	0	92	98	2	100	192
Exploitation pêche	10	75	85	0	0	0	85
Finances comptabilité et gestion des entreprises	1 263	1 316	2579	0	0	0	2579
Froid-climatisation	39	288	327	0	1	1	328
Genie Civil option Batiment	43	186	229	0	0	0	229
Génie Civil option Géomètre et Topographie	19	78	97	0	0	0	97
Gestion commerciale	792	459	1251	0	0	0	1251
Gestion de production	46	46	92	0	0	0	92
Horlogerie	0	8	8	0	0	0	8
Imprimerie	45	149	194	0	0	0	194
Industrie Agro-alimentaire et Chimique option Contrôle Qualité (IACCQ)	95	102	197	0	0	0	197
Industrie Agro-alimentaire et Chimique option Production (IACP)	32	68	100	0	0	0	100
TOTAL PARTIEL 1	6907	9935	16842	10744	18009	28753	45595

FILIERES	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE
	F	M	TOTAL	F	M	TOTAL	
Installation sanitaire	27	72	99	10	59	69	168
Logistique	351	404	755	0	0	0	755
Maçonnerie	90	858	948	2	44	46	994
Maintenance chaudronnerie-soudure	30	279	309	0	26	26	335
Maintenance des systèmes de production	79	423	502	0	0	0	502
Maintenance electromécanique	114	834	948	3	3	6	954
Maintenance équipements électriques et électroniques	15	96	111	0	0	0	111
Maintenance industrielle	10	23	33	0	0	0	33
Maintenance mécanique	39	331	370	10	90	100	470
Maintenance moteurs machines marines	25	202	227	0	0	0	227
Maintenance véhicules et engins	88	730	818	0	0	0	818
Mécanique automobile	164	1 378	1542	87	622	709	2251
Mécanique générale	73	480	553	12	153	165	718
Mécano-soudure	49	625	674	0	17	17	691
Menuiserie	1	8	9	0	17	17	26
Menuiserie charpenterie	0	17	17	0	8	8	25
Menuiserie ébénisterie	36	532	568	0	26	26	594
Metteur gros oeuvre	4	34	38	0	0	0	38
Ouvrages métalliques	16	144	160	1	0	1	161
Peinture bâtiment et staff	27	70	97	0	0	0	97
Plomberie sanitaire	89	366	455	9	58	67	522
Revêtement sols et murs	1	29	30	0	0	0	30
Sanitaire et social	1 608	64	1672	2 884	292	3176	4848
Sciences médico-sociales	1 234	111	1345	3 764	807	4571	5916
Secrétariat bureautique	1 379	53	1432	11 116	431	11547	12979
Série AB	45	46	91	1 322	1 566	2888	2979
Série B	168	241	409	2 867	3 925	6792	7201
Série E	20	88	108	0	0	0	108
Série F1	51	153	204	0	0	0	204
Série F2	57	233	290	751	4 712	5463	5753
Série F3	44	137	181	104	244	348	529
Série F4	60	219	279	4	47	51	330
Série F7	108	265	373	0	0	0	373
Série G1	112	19	131	12 419	1 585	14004	14135
Série G2	166	217	383	15 052	19 588	34640	35023
Série T1	49	186	235	0	0	0	235
Série T2	17	59	76	0	0	0	76
Série T3	44	44	88	0	0	0	88
Système électronique et informatique	77	419	496	0	9	9	505
Tapiserie	8	27	35	0	0	0	35
Techniques hôtelières	245	40	285	636	115	751	1036
Topographie	15	84	99	0	0	0	99
Tourisme et hôtellerie	469	62	531	0	0	0	531
Transformation - stockage - stabilisation	43	54	97	0	0	0	97
Transit-transport	291	413	704	0	0	0	704
TOTAL PARTIEL 2	7638	11169	18807	51053	34444	85497	104304
TOTAL GENERAL	14 545	21 104	35 649	61 797	52 453	114 250	149 899

Source : Enquête DPSI et ERSYS

Tableau 63 : Effectifs de promotion, redoublement, renvoi et abandon par filière

FILIERE	EFFECTIF TOTAL	ADMIS EN CLASSE SUP	EFFECTIFS REDOUBLANTS	EFFECTIFS DE RENVOI	EFFECTIFS D'ABANDON	REPORT DE SCOLARITE
Affûtage Scierie	20	20	0	0	0	0
Agro-mécanique	216	204	0	8	4	0
Aquaculture	86	76	0	10	0	0
Assistanat de Direction	5482	4588	554	326	6	8
Bâtiment	416	358	4	50	0	4
Bijouterie	32	22	0	8	0	2
Biochimie	1124	838	198	82	6	0
Boulangerie Pâtisserie	702	640	26	26	2	8
Carrelage	20	14	2	0	4	0
Carrosserie – peinture	94	68	0	22	4	0
Céramique	4	4	0	0	0	0
Chantier Gros Œuvre	3516	3056	382	64	8	6
Chaudronnerie	242	230	0	4	0	8
Comptabilité	3479	2689	565	147	61	17
Comptabilité Commerce	1796	1560	8	202	14	12
Construction et Réparation Navale	28	28	0	0	0	0
Construction Métallique	2576	2123	4	402	29	18
Construction/Fabrication Mécanique	752	628	82	26	12	4
Coupe Couture	434	394	8	0	24	8
Cuisine Professionnelle	1948	1720	50	162	8	8
Décoration Textile	128	120	0	4	4	0
Electricité Bâtiment	1486	1180	34	226	34	12
Electricité d'Equipement	1723	1445	26	228	20	4
Electro-mecanique	1080	832	0	124	116	8
Electronique	9433	8330	959	78	58	8
Electrotechnique	2400	1966	414	10	10	0
Employé d'hôtel	108	80	0	24	2	2
Esthétique-Coiffure	352	344	4	0	4	0
Exploitation Pêche	186	148	0	38	0	0
Finances Comptabilité et Gestion des Entreprises	4442	3600	538	268	28	8
Froid Climatisation	889	613	110	158	0	8
Genie Alimentaire (transformation contrôle qualité)/Contrôle Qualité	334	284	0	46	0	4
TOTAL PARTIEL 1	45528	38202	3968	2743	458	157

FILIERE	EFFECTIF TOTAL	ADMIS EN CLASSE SUP	EFFECTIFS REDOUBLANTS	EFFECTIFS DE RENVOI	EFFECTIFS D'ABANDON	REPORT DE SCOLARITE
Génie Civil	796	708	74	6	8	0
Genie Civil option Batiment	438	410	28	0	0	0
Genie Civil option Géomètre et Topographie	74	62	2	8	2	0
Gestion Commerciale	1922	1608	168	132	2	12
Gestion de Production	216	206	0	4	6	0
Horlogerie	16	14	0	2	0	0
Imprimerie	444	330	4	106	0	4
Industrie Agro-alimentaire et Chimique option Contrôle Qualité(IACCQ)	196	158	20	16	2	0
Installation Sanitaire	340	230	6	80	18	6
Logistique	794	714	2	74	0	4
Maçonnerie	1722	1448	61	151	46	16
Maintenance Machine Marine	416	338	6	66	0	6
Maintenance Chaudronnerie Soudure	665	543	0	112	6	4
Maintenance des Equipements Electriques et électroniques	218	158	0	60	0	0
Maintenance des Systèmes de Production	1122	860	188	52	22	0
Maintenance Electro-mécanique	1460	1338	40	72	6	4
Maintenance Mecanique	784	692	0	68	24	0
Maintenance Véhicules engins	1730	1338	0	362	22	8
Mécanique Automobile	3341	2736	564	26	7	8
Mécanique Générale	1376	1102	238	18	10	8
Mécano-Soudure	1340	1058	260	6	4	12
Menuiserie Charpenterie	26	20	0	4	2	0
Menuiserie Ebénisterie	1052	892	2	122	26	10
Metaux en feuille	86	58	0	28	0	0
Metreur Gros Œuvre	36	36	0	0	0	0
Peinture Bâtiment/Staff	202	158	8	34	0	2
Plomberie Sanitaire	800	722	0	64	14	0
Revêtement Sols et Murs	88	60	2	24	0	2
Sanitaire Social	6420	5806	550	50	8	6
Sciences économiques et sociales	7594	5162	2336	86	6	4
Sciences Médico-sociales	5996	3696	2222	30	30	18
Sciences/maths et technique	148	138	10	0	0	0
Secrétariat Bureautique	8824	5515	1920	1320	50	19
Système Electronique et Informatique	738	608	112	18	0	0
Tapiserie d'Ameublement	62	60	0	2	0	0
Techniques Hôtelières	1386	1226	8	136	4	12
Topographie (Travaux Publics)	112	104	0	8	0	0
Tourisme et Hôtellerie	556	528	8	10	6	4
Transit Transport	1125	864	257	0	0	4
Vente	0	0	0	0	0	0
TOTAL PARTIEL 2	54661	41704	9096	3357	331	173
TOTAL GENERAL	100303	80012	13070	6102	789	330

Source : Stat-Educ

Tableau 64 : Répartition des élèves suivis par les établissements par Filière et selon la situation post-formation.

FILIERE	ETUDE	STAGE POST FORMATION	EMPLOI DANS SA SPECIALITE	AUTO-EMPLOI	ENSEMBLE
Affûtage Scierie	0	0	1	3	4
Agriculture et élevage	32	23	14	1	70
Agro-mécanique	7	5	0	0	12
Aquaculture	0	2	0	0	2
Assistanat de Direction	193	331	467	107	1098
Bâtiment	13	10	4	0	27
Bijouterie	1	0	0	1	2
Boulangerie Pâtisserie	45	142	79	30	296
Carrelage	3	0	0	11	14
Céramique	0	0	0	1	1
Chantier Gros Œuvre	103	50	18	1	172
Chaudronnerie	1	23	0	0	24
Comptabilité	1823	951	424	10	3208
Comptabilité Commerce	197	103	27	3	330
Construction et Réparation Navale	1	0	0	0	1
Construction Métallique	95	68	26	26	215
Coupe Couture	0	14	12	11	37
Cuisine Professionnelle	72	62	49	0	183
Décoration Textile	4	0	6	0	10
Electricité Bâtiment	90	58	36	65	249
Electricité d'Equipement	105	50	38	21	214
Electro-mécanique	25	45	5	0	75
Electronique	516	236	153	0	905
Electrotechnique	39	66	8	0	113
TOTAL PARTIEL 1	3365	2239	1367	291	7262

Employé d'hôtel	10	38	8	5	61
Esthétique-Coiffure	10	45	27	23	105
Exploitation Pêche	5	1	0	0	6
Finances Comptabilité et Gestion des Entreprises	66	89	24	3	182
Froid Climatisation	16	24	10	3	53
Génie Alimentaire (transformation contrôle qualité) /Contrôle Qualité	33	6	2	0	41
Génie Civil option Bâtiment	62	58	20	4	144
Génie Civil option Géomètre et Topographie	1	0	0	11	12
Gestion Commerciale	40	61	16	1	118
Gestion de Production	6	2	0	0	8
Imprimerie	4	38	8	0	50
Industrie Agro-alimentaire et Chimique option Contrôle Qualité (IACCQ)	5	28	15	0	48
Installation Sanitaire	10	10	4	4	28
Logistique	43	78	23	0	144
Maçonnerie	86	16	9	67	178
Maintenance Machine Marine	14	6	2	0	22
Maintenance Chaudronnerie Soudure	0	39	13	0	52
Maintenance des Equipements Electriques et électroniques	1	3	0	0	4
Maintenance des Systèmes de Production	2	66	66	1	135
Maintenance Electro-mécanique	58	55	41	0	154
Maintenance Electronique	0	0	0	0	0
Maintenance Mécanique	13	49	26	0	88
Maintenance Véhicules engins	8	59	37	0	104
Mécanique Automobile	64	66	21	18	169
Mécanique Générale	47	32	5	0	84
Mécano-Soudure	12	43	9	0	64
Menuiserie Charpenterie	3	4	0	0	7
Menuiserie Ebénisterie	17	50	35	6	108
Métaux en feuille	1	2	0	2	5
Mètreur Gros Œuvre	3	0	0	0	3
Peinture Bâtiment/Staff	5	1	0	0	6
Plomberie Sanitaire	24	11	26	15	76
Revêtement Sols et Murs	3	3	0	11	17
Sanitaire Social	701	940	743	89	2473
Sciences économiques et sociales	0	0	0	0	0
Sciences Médico-sociales	408	647	260	0	1315
Secrétariat Bureautique	1665	931	489	40	3125
Système Electronique et Informatique	0	29	17	0	46
Tapiserie d'Ameublement	0	3	1	3	7
Techniques Hôtelières	80	37	41	0	158
Topographie (Travaux Publics)	12	2	0	0	14
Tourisme et Hôtellerie	3	24	2	0	29
Transit Transport	408	9	7	0	424
Vente	1	1	7	1	10
TOTAL PARTIEL 2	3950	3606	2014	307	9877
TOTAL GENERAL	7315	5845	3381	598	17139

Tableau 65 : Répartition des établissements ayant effectué le suivi des diplômés 2020-2021 par statut et selon la filière

FILIERE	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE
Affûtage Scierie	1	1	2
Agriculture et élevage	1	1	2
Agro-mécanique	1	1	2
Assistanat de Direction	5	7	12
Bâtiment	1	1	2
Bijouterie	0	1	1
Boulangerie Pâtisserie	0	5	5
Carrelage	0	1	1
Céramique	0	1	1
Chantier Gros Œuvre	2	1	3
Chaudronnerie	0	1	1
Comptabilité	5	2	7
Comptabilité Commerce	4	2	6
Construction et Réparation Navale	0	1	1
Construction Métallique	3	4	7
Coupe Couture	1	3	4
Cuisine Professionnelle	4	3	7
Décoration Textile	0	1	1
Electricité Bâtiment	4	2	6
Electricité d'Équipement	3	1	4
Electro-mecanique	1	0	1
Electronique	7	6	13
TOTAL PARTIEL 1	43	46	89

FILIERE	PUBLIC	PRIVE	ENSEMBLE
Electrotechnique	2	1	3
Employé d'hôtel	1	3	4
Esthétique-Coiffure	0	5	5
Finances Comptabilité et Gestion des Entreprises	3	1	4
Froid Climatisation	0	3	3
Génie Alimentaire (transformation contrôle qualité) /Contrôle Qualité	0	1	1
Génie Civil option Bâtiment	3	0	3
Génie Civil option Géomètre et Topographie	1	0	1
Gestion Commerciale	3	1	4
Gestion de Production	0	1	1
Imprimerie	1	1	2
Industrie Agro-alimentaire et Chimique option Contrôle Qualité (IACCQ)	0	1	1
Installation Sanitaire	0	2	2
Logistique	2	1	3
Maçonnerie	1	1	2
Maintenance Chaudronnerie Soudure	1	0	1
Maintenance des Equipements Electriques et électroniques	1	0	1
Maintenance des Systèmes de Production	0	1	1
Maintenance Electro-mécanique	1	0	1
Maintenance Mecanique	0	0	0
Maintenance Véhicules engins	1	0	1
Mécanique Automobile	2	2	4
Mécanique Générale	1	2	3
Mécano-Soudure	1	1	2
Menuiserie Charpenterie	0	2	2
Menuiserie Ebénisterie	0	2	2
Métaux en feuille	0	1	1
Métreur Gros Œuvre	0	1	1
Peinture Bâtiment/Staff	2	1	3
Plomberie Sanitaire	2	1	3
Revêtement Sols et Murs	0	2	2
Sanitaire Social	0	1	1
Sciences économiques et sociales	1	1	2
Sciences Médico-sociales	0	3	3
Secrétariat Bureau	5	5	10
Système Electronique et Informatique	1	0	1
Tapisserie d'Ameublement	0	2	2
Techniques Hôtelières	0	4	4
Topographie (Travaux Publics)	0	2	2
Tourisme et Hôtellerie	0	1	1
Transit Transport	0	3	3
Vente	0	2	2
TOTAL PARTIEL 2	36	62	98
TOTAL GENERAL	79	108	187

Source : Enquête DPSI

Tableau 66 : Conditions d'accès à la formation selon le diplôme préparé

DIPLÔME	LIBELLÉ	DURÉE DE LA FORMATION	TRANCHE D'ÂGE	NIVEAU MINIMUM D'ÉTUDE	MODE DE RECRUTEMENT
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle	2 ans	15 à 27 ans	CM2	Inscription libre
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	3 ans	15 à 27 ans	5ème	Concours
BEP	Brevet d'Etude Professionnelle	2 ans	15 à 27 ans	3ème	Orientation
BT	Brevet de Technicien	3 ans	15 à 27 ans	3ème	Orientation et Concours
BP	Brevet Professionnel	3 ans	15 à 27 ans	CAP + 3 ans d'expérience Professionnelle	Concours
				BEP + 1 an d'expérience Professionnelle	
BTS AP/BTS	Brevet de Technicien Supérieur	2 ans	15 à 27 ans	BT ou BAC	Orientation et Concours
		AP/BTS 3 ans BTS 2 ans	15 à 27 ans	160 points au BAC A, B, C, et D	Concours
BAC	Baccalauréat	3 ans	15 à 27 ans	192 points au BAC E, F1, F2, F3, F4, F7, G1, G2	Concours

Source : DPSI

Tableau 67 : Concours direct par diplôme

DIPLÔME	LIBELLÉ	PROFIL EXIGÉ	DURÉE DE LA FORMATION	MODE DE RUTEMENT	ETABLISSEMENTS D'INTERVENTION
CAP/PL	Certificat d'Aptitude Pédagogique aux fonctions de Professeur de Lycée	MAITRISE ou EQUIVALENT	2 ans	Concours	Lycées Techniques ; Lycées Professionnels ; CBCG
CAP/PC	Certificat d'Aptitude Pédagogique aux fonctions de Professeur de Collège	BTS, DUT, DEUG + 1 an d'expérience	2 ans	Concours	Centres de Formation Professionnelle
CAP/IFPB	Certificat d'Aptitude Pédagogique aux fonctions d'Instructeur de Formation Professionnelle de Base	BT, BAC C, E, F, G + 1 an d'expérience dans la spécialité BP + 3 années d'expérience	2 ans	Concours	Unités Mobiles de Formation ; Atelier d'Application et de Production
					Centre de Formation Professionnelle
CAP/IAFPB	Certificat d'Aptitude Pédagogique aux fonctions d'Instructeur Adjoint de Formation Professionnelle de Base	CAP	2 ans	Concours	Unités Mobiles de Formation ; Atelier d'Application et de Production

Source : DPSI

Tableau 68 : Concours de promotion interne par diplôme

DIPLÔME	PROFIL EXIGÉ	DURÉE DE LA FORMATION	MODE DE RECRUTEMENT	ETABLISSEMENTS D'INTERVENTION
Agrégation	PL + 7 ans d'expérience		Concours	Lycées Techniques ; Classes préparatoires aux Grandes Ecoles
CAP/PL	PC + 3 ans d'expérience	2 ans	Concours	Lycées Techniques ; Lycées Professionnels ; CBCG
CAP/PC	IFPB + 3 ans d'expérience	2 ans	Concours	Centre de Formation Professionnelle
CAP/IFPB	IAFPB + 3 ans d'expérience	2 ans	Concours	Unités Mobiles de Formation ; Atelier d'Application et de Production

Source : DPSI

Un test de corrélation entre les variables *nombre d'heure d'arrêt de cours* et *cas de grossesse* a été réalisé pour étudier le lien entre les cas de grossesses observés et le nombre d'heure d'arrêt de cours.

Sortie logiciel R

Shapiro-Wilk normality test

```
data: data$`Nombre d'heures d'arrêt des cours`  
W = 0.35538, p-value = 6.39e-11
```

```
> shapiro.test(data$`Cas de grossesses`)
```

Shapiro-Wilk normality test

```
data: data$`Cas de grossesses`  
W = 0.30513, p-value = 2.261e-11
```

```
>  
> cor(data$`Cas de grossesses`, data$`Nombre d'heures d'arrêt des cours`)  
[1] 0.8324918  
> cor.test(data$`Cas de grossesses`, data$`Nombre d'heures d'arrêt des cours`, method =  
"spearman", exact = FALSE)
```

Spearman's rank correlation rho

```
data: data$`Cas de grossesses` and data$`Nombre d'heures d'arrêt des cours`  
S = 2602.8, p-value = 0.0006126  
alternative hypothesis: true rho is not equal to 0  
sample estimates:  
rho  
0.5650337
```

Une différence de 4% est constaté suivant le taux de réussite aux examens de la formation professionnelle diplômante entre les genres. En effet, les femmes ont enregistré un taux de réussite aux examens de 62% contrairement au hommes qui enregistrent 58%. Afin de vérifier la significativité de ce cet écart il a été réalisé un test de Student.

Sortie logiciel R

```
> t.test(data_examens$F, data_examens$M)
```

Welch Two Sample t-test

```
data: data_examens$F and data_examens$M  
t = 0.7973, df = 143.92, p-value = 0.4266  
alternative hypothesis: true difference in means is not equal to 0  
95 percent confidence interval:  
-0.06196182 0.14574560  
sample estimates:  
mean of x mean of y  
0.5966216 0.5547297
```

Enfin des tests de khi-2 ont été réalisés dans le but de d'étudier s'il existe un lien entre les paramètres genres et le choix du cycle de formation ou s'il existe un lien entre le genre et le niveau d'étude.

Sortie logiciel R

```
Pearson's Chi-squared test
```

```
data: M  
X-squared = 461.73, df = 4, p-value < 2.2e-16
```

```
> ## Niveau d'étude vs Sexe  
> M <- as.table(rbind(c(10483,10536,12441),c(10917,10893,11764)))  
> dimnames(M) <- list(gender=c("F","G"), party=c("2nde","1re","Tle"))  
> ## Affichage des résultats du test  
> test <- chisq.test(M)  
> test
```

```
Pearson's Chi-squared test
```

```
data: M  
X-squared = 33.491, df = 2, p-value = 5.341e-08
```

```
.
```

www.formation-professionnelle.gouv.ci

Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de
l'Apprentissage
(METFPA)

Direction de la Planification des Statistiques et de l'Informatique
(DPSI)